MON RETOUR

A LA VIE

APRÈS QUINZE MOIS D'AGONIE;

ANECDOTE

Qui peut servir à la connoissance de l'homme.

Forcé de presser la publication de cet Ouvrage, je n'ai pu apporter à la partie Typographique le même soin que j'aurois employé si j'avois eu plus le tems de m'occuper de la correction. Je suis donc obligé de recourir à l'*Errata* suivant :

ERRATA.

Page 3, *note*, *ligne* 5, qu'avoit causé, *lisez :* qu'avoit causés. *P.* 4, *note*, *ligne* 4, l'honneur de porter une décoration, *lisez :* l'honneur de s'affubler d'une décoration. *P.* 11, *lig.* 6, apprendre, *lisez* : de prendre. *P.* 24, *l.* 22, que je n'ai jamais reçus, *lisez* : reçues. *P.* 26, *note*, *avant dernière ligne*, *lisez :* une autre liste de proscription, et bientôt Fréteau. *P.* 29, *dernière ligne*, *fautes qui se trouvent dans quelques exemplaires*, l'idée, *lisez* : liée. *P.* 30, *lisez :* on m'a assuré, *au lieu de :* est, m'a-t-on assuré. *P.* 32, *lig.* 5, ce digne homme, *lisez :* l'honnête Bayard ; *lig.* 8, l'honnête Bayard, *lisez* : ce digne homme ; *lig.* 10, qu'on m'avoit imposé, *lisez :* qu'on m'avoit conseillé ; *lig.* 11, pour *pas*, *lisez : point* ; *lig.* 12, *lisez* : porter le coup mortel en me révèlant le danger auquel j'étois exposé. *La réclame*, *lisez :* effet, *aulieu de* part. *P.* 33, *lig.* 2, momentannée, *lisez :* momentanée ; *lig.* 10, des effets, *lisez :* des objets de ma réclamation. *P.* 36, *lig.* 10, de chemises, *lisez :* de chemise ; *lig.* 15 *et* 16, par le chagrin dévorant, la peine cruelle que je ressentois, *lisez :* par le chagrin dévorant qui me consumoit. *P.* 46, *note*, *lig.* 19, que je doute, *lisez :* que je ne doute. *P.* 50, *lig.* 23, cet homme si à plaindre, *lisez :* cet homme si digne de pitié. *P.* 52, *lig.* 4, le sujet de mon chagrin, *lisez :* le sujet de mon nouveau chagrin. *P.* 77, *lig.* 6, a besoin de cet honneur, *lisez :* a besoin qu'on expose au grand jour.

MON RETOUR
A LA VIE
APRÈS QUINZE MOIS D'AGONIE,
ANECDOTE
Qui peut servir à la connoissance de l'homme.

Omnibus umbra locis adero..... Et dabitis improbi pœnas......

JE vis donc encore ! mais ce n'est pas assez de recouvrer l'existence; ce n'est pas assez de tracer le tableau de mes tortures : une autre expression ne rendroit point tout ce que j'ai souffert; il faut que cette image de mes peines soit utile à mes semblables, qu'ils apprennent jusqu'à quel excès l'homme peut porter sa dégradation ! il ne suffit point d'attendrir, de faire verser des larmes, il est nécessaire que ces pleurs restent dans les ames où je vais les déposer, et alors ces ames émues connoîtront le prix de la sensibilité : car le sentiment, bien plus encore que la raison, mène à la vertu, à l'humanité; et si cette humanité gouvernoit les hommes, se trouveroit-il des tyrans, des bourreaux, des monstres de scélératesse et de dureté, qui boivent les larmes et le sang de leurs malheureuses victimes? Ah ! je ne desirerois qu'une seule chose, c'est

que les premières paroles qu'on adresse aux enfans, fussent cet axiôme divin de Térence : *homo sum*, etc. etc. Une créature pénétrée de ce sentiment exquis, seroit-elle capable de se dénaturer au point où nous en voyons tant aujourd'hui ! C'est parce qu'on n'excite pas assez la sensibilité, le plus beau partage du cœur humain, que notre France est souillée de tant d'atrocités monstrueuses. Puissè-je donc l'éveiller cette sensibilité si nécessaire, l'entretenir comme le feu sacré ! et alors j'aurai, en quelque sorte, à m'applaudir de mes malheurs ; je le répète, j'aurai été utile à la société ; c'est le premier objet de tout bon citoyen qui aime sa patrie et qui regarde ses compatriotes, tous les hommes, comme ses amis et ses frères.

Tâchons de rappeller mes forces et d'esquisser cet affreux tableau qui restera toujours empreint en caractères de feu dans mon ame, dans l'ame la plus sensible, et conséquemment la plus souffrante et la plus à plaindre.

Ce fut la nuit du cinq au six du mois d'août 1793 (vieux stile) que ma femme et moi nous fûmes enlevés comme des criminels reconnus, et incarcérés chacun séparément dans deux différentes prisons de Lille, ville que nous habitons depuis plus de 17 ans, et où, j'ose le dire, j'ai sçu acquérir une réputation intacte et soutenue (1).

(1) Je suis né Genevois, libre : je n'ai point cessé un instant de ma vie de l'être. J'ai servi seize ans et demi en France avec honneur, et le despotisme n'a jamais étendu son sceptre de fer sur mon ame républicaine. J'ai servi de même environ sept ans dans deux corps différens en Hollande, et je puis dire hautement ici, qu'en me retirant de ces différens services, j'ai emporté avec moi

Quelques jours après cet acte d'une persécution, dont le plus lâche et le plus vil despotisme n'eût jamais eu l'audace de se souiller, les fers de mon épouse furent relâchés, c'est-à-dire, qu'elle ne vit terminer qu'en partie sa captivité; on attacha à ses côtés un gendarme qu'elle payoit cinq livres par jour, tandis que je demeurai dans les liens, ne pouvant pénétrer le motif d'un si cruel traitement : énigme inexplicable, dont jusqu'à ce moment, où je suis rendu à la liberté, le croiroit-on, je n'ai pu avoir encore le mot. Il est des instans où l'on seroit tenté d'adopter le systême du Manichéisme, et de croire que l'homme est souvent la victime du mauvais Principe. Arimane! Arimane! tu m'as cruellement persécuté!

Je vis s'écouler vingt jours de ma détention à Lille : pendant ce tems, les sollicitations, les instances pressantes furent employées auprès de toutes les autorités. Le seul objet de ces démarches étoit que je fusse interrogé : je ne pus obtenir ce que mon extrême malheur me faisoit regarder comme une grace : qu'on juge à ce mot de l'horreur de ma situation!

---

l'estime de mes supérieurs, les regrets et l'amitié de mes camarades et du soldat. En quittant le service en France, en 1776, pour vivre dans un séjour paisible, et pour réparer par une industrie utile à mes semblables, les torts qu'avoit causés à ma fortune la multiplicité de mes voyages et une jeunesse peut-être trop dissipée, j'eus soin de prévenir de ma retraite mes créanciers par la voie des gazettes des pays que j'avois parcourus et j'indiquai des maisons de banque pour acquitter mes dettes. Je suis resté avec peu de chose, sachant me suffire à moi-même, mais possédant encore assez pour être utile aux malheureux, à mes amis, etc. *Je défie mes persécuteurs d'en dire autant.*

Tout retentissoit dans la ville de ces paroles, tout reproduisoit cette image accablante : « *La terreur est à l'ordre du jour, et la guillotine est permanente* ». Ces autorités se virent donc réduites à déplorer vainement les vexations attentatoires qu'on exerçoit sur leurs justiciables.

Cependant les sections s'assemblent, et ont le courage de réclamer, d'une voix unanime, la connoissance des motifs d'un nombre infini d'arrestations, le jugement et la punition des coupables, comme la prompte liberté des innocens. Eh! combien de malheureuses victimes de la calomnie, une des armes meurtrières qu'employoit un tas de brigands et de scélérats (1) qui étoient pour ainsi dire le cortège assidu des commissaires représentans! Ces moyens honteux de vexations attroces étoient si généralement reconnus, qu'on disoit hautement: « *c'est la guerre déclarée aux honnêtes gens* ». Ces saillies de l'explosion publique, les grandes vérités que je lançois du fond de mon cachot, transportées dans ma gazette, et dont l'unique but étoit de calmer l'effervescence populaire, loin de manifester la louable intention d'un bon citoyen, me firent regarder comme un homme trop clair-

---

(2) Je peux citer ici le monstre *Lavalette*, si intime ami de *Robespierre*, qui l'a accompagné au supplice ; deux à trois prêtres, quelques membres des autorités constituées, qui ont payés jusqu'à cent louis l'honneur de porter une décoration, pour avoir sans doute le plaisir exécrable de porter la désolation dans les familles. J'ai vu, dans la prison du Plessis, plusieurs camarades de *Lavalette* et compagnie, parmi lesquels se trouve ce fameux *Calendini*, aventurier si attroce, le complice en scélératesse de son patron, et que j'ai si souvent crossé. Je suis bien persuadé qu'ils ne feront pas paroître des mémoires justificatifs de leur conduite.......

voyant, c'est-à-dire, dangereux, selon la façon de juger de mes persécuteurs, et qui pouvoit nuire à l'établissement de leur système machiavélique.

Ils eurent bientôt dressé leurs batteries homicides. Les droits de l'homme, (1) mes droits, mes vues patriotiques, mon civisme avoué, ne furent pour moi qu'une impuissante égide : l'injustice et le crime, suivant l'ordre des choses, eurent le dessus ; je fus donc entraîné dans les cachots des prisons de Paris, sans que je pusse parvenir à obtenir seulement la faveur d'un interrogatoire. Ce ne sont point là de ces détails inutiles, ils servent à faire connoître la plupart des hommes qui, dans ces tems, disputent de férocité et de barbarie avec les tigres et les ours. Que le tableau suivant ne sorte point de dessous les yeux du lecteur sensible.

Arrivé à Paris, au comité de sûreté-générale, imagineroit-on cet excès d'inhumanité ! on me fait faire anti-chambre trois jours et deux nuits de suite, sans seulement me faire offrir la plus légère subsistance; par mes sollicitations réitérées, que la faim m'arrachoit, pour hâter mon interrogatoire, je deviens importun aux inhumains *Bazire* et *Chabot* ; (2) ils brûlent de se soustraire à mes gémissemens, au remord qui, sans doute, à mon aspect, les pressoit, car étoit-il possible qu'ils n'en fussent pas déchirés, ils m'eu-

---

(1) Lorsque mon épouse les réclama en ma faveur auprès des commissaires repésentans *Bentabole* et *Levasseur*, ils l'éconduisirent en lui disant : *qu'il n'y avoit que les aristocrates qui réclamoient ce Roman.*

(2) Ils ont été guillotinés le 16 Germinal.

voyent à l'Abbaye, sans absolument vouloir m'entendre.

Amené dans la cour du comité par deux gendarmes qui devoient exécuter l'ordre qui venoit de me frapper, j'apperçois *Duhem*, qui, sans doute, ne me perdoit point de vue, comme une proie sur laquelle le vautour va s'élancer; je m'empresse de lui demander la raison qui avoit pu m'attirer un traitement aussi inattendu et aussi rigoureux; il ne daigne m'accorder la moindre réponse, il se contente seulement de prendre l'ordre des mains du gendarme, monte vite au comité, et fait ajouter à cet ordre, par apostille, ce mot: AU SECRET... et ce mot affreux, cette rencontre si funeste, mais inévitable, m'ont valu dix mois *du secret* le plus rigoureux et dans le plus infect cachot de la plus sale et la plus dégoutante prison de Paris. Docile aux volontés de mons le despote *Duhem*, un de ses alguasils se met à dérouler une corde dans l'*humaine* intention de me garotter: à la menace de ce traitement ignominieux, reservé a des criminels déclarés, la fureur s'empare de tous mes sens; plutôt cent fois la mort, plutôt être égorgé sur la place que de subir cet appareil d'infamie! mes satellites frappés de ma résolution prennent le parti de faire appeller un fiacre. Inutilement je m'écriois, je réclamois la justice, on me jette dans la voiture. *Bazire* et *Chabot* jouissoient à la fenêtre de ce spectacle si satisfaisant pour *leurs ames tigres*, et d'un autre côté, le farouche *Duhem*, niché dans un passage de la cour, savouroit à longs traits mes divers accès de désespoir.

J'étois venu à Paris, muni d'un paquet de linge;

le concierge du comité de sûreté-générale, selon les apparences, avoit conçu le louable dessein de se l'approprier: tout ce que je puis assurer, c'est qu'il n'est rentré dans mes mains qu'au bout de trois semaines et après des réclamations réitérées.

Me voici enfin dans les murs de l'Abbaye. Je suis fouillé avec une précaution portée à l'extrême rigueur, ensuite dépouillé de tout ce que j'avois dans mes poches, puis précipité dans un cachot qui sembloit avoir été le réceptacle de la peste, dont tout l'ameublement consistoit en une table des plus mal-propres, un tas de vieille paille hachée et en morceaux, un méchant grabat composé d'une sangle toute déchirée : à ces objets dégoutans, qu'on peut appeller les avant-coureurs de l'échafaud, se joignoit une quantité de vermine infecte, dont bientôt je devins la misérable proie. Non ! jamais, jamais martyre n'a égalé les souffrances qui m'ont déchiré la première nuit que je passai dans ce Séjour infernal.

Vingt-quatre heures s'écoulent, et quelles heures ! ou plutôt quel siècle ! sans que les verrous se rouvrent. J'étois entouré d'un silence de mort. Qui vient m'en arracher ? Un effrayant Guichetier qui portoit sur son front le caractère d'un *Septembriseur*; il m'apporte, d'un air brutal, une vaste cruche remplie d'eau, disoit-il : c'étoit le dépôt des plus sales araignées ; à ce don, digne de toute ma reconnoissance, étoit ajouté un morceau de pain qui sembloit avoir été traîné dans les égoûts. Je demande à cette espèce de bourreau, les larmes aux yeux, comme une grace singulière, qu'on eût l'humanité de faire nettoyer mon antre ou mon tombeau infecté

de vermine et des plus dégoûtantes ordures. J'implore une misérable chaise pour reposer un corps expirant, exténué par les souffrances, par la foiblesse, (je n'avois encore pris aucune nourriture depuis mon départ de Lille,) de l'encre, du papier et de la chandelle. Mon bourreau, je le répète, quel autre nom lui donner, me répond avec toute la dureté qui caractérise ces instrumens de l'inhumanité : *que j'étois au secret, que je ne pouvois obtenir ce que je demandois* ; et aussitôt les verroux se referment sur moi avec un bruit terrible et qui retentit au fond de mon ame.

Me voilà donc livré de nouveau, abandonné à mon ténébreux désespoir, durant l'espace de vingt-six heures, une éternité de douleurs. Deux jours après, au bout d'un terme aussi long, je reçois une nouvelle visite du barbare guichetier ; il m'apportoit du pain dont l'aspect n'excitoit point l'appétit ; s'appercevant que je n'avois point mangé, il se presse de le remporter, en me disant : *que si je n'étois pas accoutumé à me nourrir de pain sec, il m'apporteroit ce que je lui demanderois*, ajoutant : *qu'avec de l'argent, il y avoit bonne cuisine en bas.* Je lui réponds d'abord par un remerciment, en lui répétant que je n'exigois rien de sa *bonté* qu'en payant, et que je ne desirois à cette condition autre chose qu'une chaise, du papier, des plumes, de l'encre et de la chandelle. Le tigre me fait la même réplique que deux jours auparavant ; il se contente seulement de m'accorder ce lénitif consolateur : *que je pourrois obtenir tout cela quand j'aurois été interrogé.*

Je reviens sur un trait du tableau qui sans doute fera frémir d'horreur. Trois fois vingt-quatre heures ont, si je puis parler ainsi, roulé sur ma

tête, dans ce repaire, un diminutif de l'enfer, et j'étois à jeun : qu'on se ressouvienne que je n'avois rien mangé dans la route, dans l'anti-chambre du comité, ce qui faisoit cent quatre-vingt-seize heures. Concevras-tu bien, Lecteur, qu'elle devoit être mon exténuation, ma destruction graduelle? L'agonisant affligé de tous les maux attachés à notre fin, ne peut souffrir davantage. Mon état auroit insinué de la sensibilité aux choses inanimées qui m'entouroient. Le souvenir me fait encore reculer d'horreur sur moi-même ; je revois ce sépulcre où s'alloit exhaler mon ame défaillante, incapable de soutenir ce fardeau d'angoisses. Hélas ! les larmes inondent mon papier : c'est l'encre où je trempe ma plume. Enfin, ma situation étoit si déchirante, que je portai un trait d'humanité dans le cœur de fer de mon guichetier, que dis-je, il parut s'attendrir sur mon sort ; j'avois produit un miracle, il retourne auprès du geolier, son maître, et lui fait, selon les apparences, un fidèle rapport de mon triste état. Celui-ci ordonne aussitôt à son satellite de me faire descendre ; le digne esclave vient m'annoncer cette permission qu'il regardoit comme une grace éclatante ; je veux marcher : mes jambes, tout mon corps s'affaissent sous moi ; enfin mon guide me prête son aide, je me trouve transporté dans une espèce de sallon décoré du produit des dépouilles des victimes confiées à sa geole. Arrivé devant le premier visir et déposé sur une chaise, j'entends bégayer à mon oreille ces propos *envinés*, car ce despote de la prison étoit presque ivre mort... « Ah ! ah ! me » dit-il, tu n'es donc pas accoutumé aux prisons?..

„ Je suis concierge, je suis greffier, je suis ma-
„ gistrat, je suis tout ici... *Mes gens* m'ont rendu
„ compte que tu ne voulois pas manger.... J'en
„ ai informé le comité... c'étoit mon devoir (et
„ à ce mot une éructation) ; on m'a répondu :
„ *eh bien ! il faut le laisser crêver et*.... (nou-
„ velle éructation) *le faire conduire à Bicêtre*...
„ A cette heure.... arrange-toi, mange, ne
„ mange point..... (encore une éructation
„ plus prolongée que les autres) cela m'est bien
„ égal. (Il baisse la tête, puis la relevant).
„ Ecoute : -- j'ai un bon chef, on trouve tout
„ chez moi... tout ce que l'on desire, (puis comme
„ s'applaudissant d'une saillie d'esprit) avec de
„ l'argent s'entend..... D'où es-tu ? Que faisois-
„ tu ? (sur ma réponse, que j'habitois Lille)
„ Ah ! ah ! Je connois cette ville, ... j'y ai été
„ avec *Caumartin*..... (Vous observerez qu'en
„ effet il devoit le connoître, il avoit été son
„ laquais) et.... qué diable ! tu pues la fièvre !
„ retire-toi. Pouah ! „ Il appelle le guichetier qui me prend, me charge sur son dos ; il me portoit à mon cachot, lorsque d'infortunés détenus qui avoient entendu notre conversation à la porte du sallon, restée entrouverte, m'arrêtent : -- Quoi ! monsieur, vous vous laissez abattre de cette sorte ! au nom de nous, aussi malheureux que vous, nous vous prions, nous vous en conjurons, prenez quelque nourriture ! Il est donc des douceurs dans les peines les plus accablantes ! je me trouve suffoqué de reconnoissance ; je voulois l'exprimer ce sentiment si délicieux : une abondance de larmes ne me permet point de parler : je n'ai que la faculté d'indiquer par des gestes combien je suis touché,

pénétré de ces témoignages de sensibilité. Ces honnêtes gens m'enlevent de dessus les épaules de mon guichetier, et me raportent au sallon où leurs sollicitations pressantes. leurs vives instances me forcent, après huit jours d'une abstinence absolue, à prendre quelque nourriture.

S'attendroit-on à l'un des premiers motifs qui me déterminèrent à céder aux desirs de mes bienfaiteurs ? J'espérois qu'en mangeant, et en mangeant beaucoup, je me procurerois une indigestion, d'où résulteroit la fin d'une existence qui m'étoit insupportable. Mon extrême foiblesse et une fiévre considérable qui me dévoroit, sembloient me promettre d'ajouter aux moyens de hâter ce terme, l'objet, en effet, de tous mes vœux : je mangeai donc avec excès. Plein de cette assurance qui me flattoit, on me replongea dans mon cachót ; et ce qui m'étonna, surprise que, sans doute, mes lecteurs eux-mêmes partageront, je ne ressentis aucune incommodité de cet excès de nourriture : il me fallut donc en quelque sorte vivre malgré moi.

Le lendemain, je reçus la visite de mon guichetier plutôt que de coutume, et je fus redevable de cette sorte d'empressement à la sollicitation des ames sensibles que mon état avoit intéressées. Vers les deux heures, on vint me chercher, et l'on me conduisit au même lieu où j'avois pris ce repas qui m'avoit été si préjudiciable, puisque j'existois encore. J'eus la douleur de ne point revoir mes bienfaiteurs : c'est le nom que je leur donnerai jusqu'à mon dernier soupir. Étant au *secret*, il ne me fut point permis, malgré mes prières, mes supplications, de jouir de leur présence, n'eut-ce été qu'un seul ins-

tant. J'appris que l'intérêt que je leur avois inspiré, ne perdoit rien de sa vivacité, et qu'ils demandoient continuellement de mes nouvelles.

Après ce deuxième repas, je fus totalement abandonné à moi-même plus de cinquante heures. Je me plaignis au guichetier d'un délaissement si rigoureux : il me parut étonné. Ces messieurs ont leur jour de congé comme les écoliers. Dans son absence, j'avois donc été oublié par son camarade : c'étoit la cause de ce *mal-entendu*. Dans la crainte, peut-être, que je fisse mes plaintes au chef supprême, il se dépêcha de m'apporter à dîner dans mon cachot ; je n'en profitai point, dégoûté de l'extrême mal-propreté de mon antre et de la quantité de vermines qui me dévoroient tout vivant.

J'éprouve le jour suivant, de la part du même homme, un changement d'humeur, au point qu'il me marque une brutalité inconcevable, qui va jusqu'à la menace de me frapper avec son trousseau de clefs qu'il tenoit dans ses mains. Loin de céder à ma mauvaise destinée qui me poursuivoit jusques dans cette vile canaille, je ramasse mes forces, qu'un nouveau jeûne de soixante-douze heures devoit avoir épuisées. La querelle s'échauffe, s'allume, l'incendie se déclare ; je lui lance à la tête une bouteille, qui se trouva sous ma main ; la rixe va si loin que je le précipite sur les marches de l'escalier. Ce vacarme attire dans mon cachot toute la gente guichetière ; on s'exhale en démonstrations insultantes, sans cependant oser m'approcher. Cette aventure m'a sans doute coûté bien cher, car j'ai attaché sur moi tous les effets de leur vengeance durant dix mois entiers que je suis

resté au plus rigoureux *secret*, dans cette horrible demeure.

Réduit à l'impossibilité de ne pouvoir donner de mes nouvelles à ma trop malheureuse femme, puisque l'on m'avoit refusé avec une constance barbare, plume, encre, papier, chaise, chandelle, j'eus recours à l'industrie qui semble être la science du malheur. Je me composai de l'encre avec de la rouille, du charbon que j'avois trouvé dans un tas d'ordure, et du noir que je grattai sur les murailles et sur la porte, mais je ne pu mettre à profit cette ressource; des chalumaux de paille que j'avois taillés avec mes dents, devoient me servir de plumes, et quelques chiffons de papier que j'avois démêlés dans cette même paille, me tenir lieu de celui dont j'étois privé. Un cloud, que le hasard me fit appercevoir dans le mur et que j'en arrachai, vient enfin m'offrir ce secours que je cherchois avec avidité : j'emploie ce cloud à me tirer du sang; et c'est avec cette encre que je me hâte de tracer à mon épouse le tableau de ma déplorable situation.

Je ne me cachois pas que j'allois lui plonger le poignard dans le sein. Un mouvement impérieux me subjugua, et me fit tenter tous les moyens de lui faire parvenir cet écrit. Les détenus, pour satisfaire à leurs besoins naturels, montoient jusqu'à la troisième porte de mon cachot : on n'avoit point fermé les deux autres. Je hasardai de prier les premiers venus de faire remettre à la poste une lettre que j'étois prêt à leur faire passer par-dessous la porte; mais elle se trouva si épaisse et mon billet si petit qu'ils ne purent l'appercevoir et en conséquence me rendre le service que j'attendois. C'est à

ce nouveau trait que je reconnus une espèce de Génie mal-faisant, acharné à me persécuter. J'eus recours à d'impuissantes larmes. Le guichetier appella les prisonniers : ils furent donc obligés de se retirer et de me laisser à mon désespoir d'avoir vu manquer mon projet. Ils habitoient le cachot au-dessous du mien ; aussi-tôt qu'ils y furent rentrés, ils frappèrent au plancher ; je répondis à leur langage artificiel avec le talon de ma botte. Je m'occupai ensuite à lever un carreau du pavé de mon antre ; je retirai le *cron* qui le soutenoit, pour me procurer par cette ouverture le moyen de converser avec mes voisins ; mais l'épaisseur du plancher ne nous permettoit point de nous entendre. Le soir, ils revinrent aux lieux d'aisance, et me suggérèrent l'idée de faire descendre une ficelle où ils attacheroient du papier, une plume et de l'encre, et je devois me servir du même expédient pour leur faire tenir ma lettre et leur demander les services qu'il seroit en leur pouvoir de me rendre. Je saisis avidement le moyen qu'ils venoient de m'indiquer. Ma ressource fut de déchirer des bandes de ma couverture, et de former une espèce de corde que je suspendis à travers les barreaux de ma lucarne. Au signal convenu, je reçus la provision si desirée, un petit cornet d'encre, des plumes et du papier. Enchanté du succès de notre heureuse invention, j'attendis le soir avec cette impatience qu'on sent mieux qu'on ne peut l'exprimer ; en un mot, je remplissois l'objet de tous mes vœux : j'écrivis à ma femme. Il fallut encore attendre jusqu'à la nuit suivante pour faire descendre ma lettre et celle de mes remerciemens que j'adressois à mes obligeans

compagnons d'infortune qui, cependant, n'étoient point au *secret* comme moi.

Que j'appellois cette nuit de toute mon ame! Combien la journée me parut longue! Enfin, elle arriva cette nuit, l'objet de tant d'impatience, et je descendis ma lettre.

La fortune sembloit vouloir se reconcilier avec moi. Cette lettre si intéressante pour le plus malheureux, peut-être, des prisonniers, parvint fidèlement à son adresse; et sa réponse donne lieu à un orage des plus terribles, qui vint m'accabler. Trois à quatre guichetiers, le geolier, la geolière à leur tête fondent dans mon cachot, fouillent par-tout, renversent tout, sans ouvrir la bouche, se bornant à me lancer des regards assassins, et furieux de ne recueillir aucun fruit de leur active perquisition. J'avois mis à l'abri de toutes recherches mon attirail d'écriture dans le trou que j'avois fait au plancher, et avec la même adresse, j'avois remis le carreau. Enfin, la rage de ces bêtes féroces éclate : ils me parlent leur langage ordinaire. Ils se répandent en invectives, en grossièretés, en menaces; ils veulent employer contre moi la terreur, et ont résolu de ne me laisser nul repos que lorsque j'aurois déclaré l'expédient que j'avois mis en usage pour écrire. Il m'étoit impossible de me retrancher sur la négative; cependant, je ne pouvois avouer sans compromettre mes bienfaisans voisins. J'ai la force de me taire et d'arracher des mains du geolier la lettre de mon épouse, je la mets dans mon sein; des transports de fureur s'allument, des imprécations horribles se font entendre...... Je suis la malheureuse bête entourée d'une troupe de forcenés

chasseurs. Ma rage ainsi que mes forces surpassent les leurs ; je me retire vers la porte, on m'y poursuit ; nouvel effort de ma part, je précipite le geolier sur l'escalier, comme la même scène, à-peu-près, m'étoit arrivée à l'égard de son satellite. Aussitôt l'allarme se répand dans la maison : c'est un feu dévorant qui a gagné toutes les parties d'un édifice. Des détenus appellent à leur secours ; crient qu'on assassinoit ; enfin, après un torrent de menaces, d'injures, de heurlemens on ferme ma porte, et je me trouve seul dans ma triste habitation.

C'étoit alors le moment de me noircir l'imagination des plus sombres couleurs ; quel avenir m'absorboit ! Mourir de besoin étoit la moindre vengeance que j'avois à redouter.

Qui avois-je irrité ? Des loups dévorans...... Lecteur, repose-toi quelques instans sur cette image : n'as-tu point à frémir pour l'infortuné qui peut-être a l'avantage, en ce moment, de t'intéresser...... Eh bien ! lève avec moi la tête et vois un jour inattendu s'introduire dans mon cachot ; ces tigres affamés, impatiens de déchirer leur proie, sont devenu des chiens couchans. J'imagine que c'est un songe qui vient me consoler des horreurs de la réalité : je ne sais à quoi attribuer une métamorphose aussi étonnante qui, sans doute, tenoit du prodige. On vient me demander *si je voulois prendre mon repas chez moi ou en bas.* Je m'obstinois à garder le silence : survient la geolière, accompagnée de ses acolytes les guichetiers, qui, prenant un ton bien différent de celui du matin, se contente de me dire : ,, que ce qui s'étoit

,, passé,

„ passé, n'étoit arrivé que faute de s'entendre „.
Elle ne manqua point de me faire l'apologie de son *humanité*, (dans quelle bouche étoit cette expression !) elle m'invita *cordialement* à tout oublier, elle ajouta que : „ *quoique je fusse au* „ secret, *elle prendroit sur elle, à l'insu de son* „ *mari, de me laisser écrire à ma femme, pourvu* „ *que je me bornasse uniquement à ne lui demander* „ *que ce qui étoit relatif à mes besoins* „.

On doit bien s'attendre que toute mon ame vola au devant de cette voie de conciliation. Je profitai de la *bonace* inespérée ; je représentai, avec le ton du sentiment, que depuis près de trois semaines je n'avois point changé de linge, que j'étois dévoré de vermine, que, puisqu'on m'avoit refusé jusqu'à ce jour d'envoyer chercher mon paquet, resté entre les mains du concierge du comité de sûreté générale, je la priois instamment de me procurer les moyens d'en faire venir. Mes vœux sont exaucés. Aussitôt elle-même m'apporte papier, plume et encre, me fait écrire en sa présence à ce concierge ; elle me dit obligeamment qu'elle alloit envoyer son mari chercher ce paquet.

Comme une des passions qui tyrannisent cette espèce de créature humaine est l'amour du vin, ma commission fut encore retardée de quatre à cinq jours. Mon linge, enfin, me fut apporté par une femme qui me rançonna pour les frais de message ; et j'en fus quitte pour la perte d'une chemise, que je soupçonnai, selon la louable coutume de ces brigands tolérés, m'avoir été volée.

Je m'appesantis sur ces légers détails, parce que tout fait trait dans mon tableau, et con-

tribue à former un ensemble, d'après lequel on aura une juste idée de tout ce qu'endure un malheureux prisonnier.

Je continuois à prendre, tous les jours, mes repas dans le salon ou dans la chambre de la geolière, jusqu'au moment où deux incarcérés vinrent partager les horreurs de mon cachot. C'étoit un agent d'un commissaire de police et un commis du bureau de la guerre. Ce dernier a été mon partenaire d'infortune pendant plus de six semaines. Voici la cause de sa détention : l'ex-capucin *Chabot* le rencontre donnant le bras à une de ses maîtresses, car une seule n'eût pas suffi au libertinage de cet apostat, aussitôt le jeune homme est jetté dans les fers, et il y seroit probablement resté jusqu'au terme du supplice qu'a subi ce fameux scélérat, si les jeunes citoyens de la réquisition de sa section n'eussent accouru le délivrer.

Je n'avois pu, jusqu'ici, obtenir la faveur qu'on nétoyât mon cachot, et qu'on apportât de la lumière; mes deux compagnons, moins malheureux que moi à cet égard, me procurèrent ce double avantage. A cette époque, je cessois de descendre. Le dîner de ces deux prisonniers étoit plus abondant que le mien et ils ne payoient point. J'aurois voulu pénétrer la cause de ce singulier privilège d'être nourris *gratis* : quel fut leur étonnement lorsqu'ils apprirent qu'on m'extorquoit quatre francs pour un bouillon! eh! quel bouillon! de la vilaine eau grasse, un très-petit morceau de méchante viande et une bouteille de mauvais vinaigre qu'on avoit l'impudeur d'appeller du vin. Le breuvage étoit

en effet si détestable, qu'on l'emportoit comme je l'avois reçu.

Mes camarades écrivirent à leurs parens pour qu'on leur apportât à manger de chez eux. Ils n'eurent pas long-tems à souffrir. Leur élargissement vint terminer cette détention de courte durée, et moi je me revois accablé de mon infortune, borné à mes repas solitaires, et toujours rançonné, ou plutôt volé, avec la même effronterie et sans que la moindre plainte me fût permise.

Deux autres particuliers vinrent dans mon cachot remplacer ceux que leur heureuse étoile en avoit retirés ; les nouveaux venus étoient des officiers municipaux de la commune de Paris ; l'un d'eux me demanda comment on étoit nourri dans cette maison : je leur répondis ainsi qu'à leurs prédécesseurs ; alors, ils levent les mains et les yeux au ciel, frappent du pied comme pour exprimer leur indignation, et s'écrient avec une sorte de colère : ,, que je devois jouir de cinquante ,, sols par jour, somme que la nation accordoit ,, à chaque détenu de cette triste demeure, ,, que ce qu'on m'avoit fait payer étoit un vol manifeste ,, : dans ce cas, répondis-je, on me vole donc impunément quatre francs par jour, à compter depuis trois mois et demi que je suis enterré ici, excepté les premiers jours où je n'ai pris aucune espèce de nourriture.

On apporta à dîner pour trois personnes ; mes camarades demandèrent à voir la geolière pour s'arranger, parce qu'ils n'entendoient point se soumettre à payer quatre francs par jour comme moi ; la digne geolière se garda bien

de monter ; même invitation le lendemain et même obstination à ne point se montrer : il est vrai qu'elle préféra de ne plus me faire payer, plutôt que d'être obligée de s'offrir dans toute la turpitude d'une vile concussionnaire aux regards de ses nouveaux hôtes.

Alors, je me vis nourri comme eux ; mais cette aurore s'évanouit bientôt, et après leur sortie, je retombai dans ma nuit de douleur, ignoré de toute la terre (1), réduit de nouveau à une solitude désespérante. Les scènes d'horreur se succèdent les unes aux autres avec le même acharnement de la part de mon mauvais génie ; le seul adoucissement à mes tortures de corps et d'ame, étoit la consolation d'obtenir tous les trois à quatre jours une malheureuse petite, très-petite chandelle en payant. Quant à ma nourriture, on va juger de son insuffisance : je n'avois qu'un harang, un harang pourri pour ma journée, ou un morceau de viande mal cuite à peine du poids de deux onces, qui ressembloit

(1) Mes deux compagnons furent appellés au tribunal révolutionnaire. Nos adieux furent touchans et arrosés de nos larmes ; elles ne cessèrent, de mon côté, que lorsque j'appris qu'ils avoient eu l'insigne bonheur d'avoir été acquités. L'un d'eux, nommé *Jobert*, a été depuis guillotiné comme membre de la municipalité rebelle de Paris, et l'autre est le citoyen *Moïlle*, père de quatre enfans en bas âge, bon époux, citoyen vertueux, homme instruit, d'une société à rechercher, aimant à faire le bien comme un besoin qui lui est naturel. Il a constamment pris part à mes maux, il m'a aidé à les supporter en les allégeant par tous les services qu'il étoit en son pouvoir de me rendre et sur-tout en me procurant des livres de sa bibliolthèque.

plutôt à de la chair humaine qu'à de la chair de bœuf (1).

Le froid étoit déjà très-rigoureux, et j'implorois vainement du feu ; on persistoit à m'en refuser ; une toux opiniâtre étoit venue se joindre à mes souffrances ; elle ne me donnoit trève, ni jour, ni nuit, elle étoit si considérable, si violente que les détenus qui habitoient au-dessous de moi et ceux même de l'autre côté de la cour, se plaignoient que je les empêchois de reposer.

Enfin, j'ai arraché de l'inhumanité de mes tigres un poële ; mais je ne pouvois avoir du bois pour l'alimenter que deux heures par jour, et un bâton de falourde de deux pouces de diametre au plus qui me coutoit douze sols. Ma poitrine déjà très-affoiblie, le râlement et les efforts de la toux provoquèrent un crachement de sang abondant ; ces maux furent bientôt augmentés par une dissenterie des plus carac-

(1) On ne pourra jamais ôter l'idée aux détenus de cette abominable prison qu'on n'y mangeoit pas de la chair humaine. Je fus un jour averti que les commissaires devoient pénétrer dans mon cachot, je leur mis sous les yeux ma portion ; l'un d'eux, tout barbares qu'ils étoient, recula en faisant un mouvement d'horreur, et ne put s'empêcher de dire en ma présence et celle de mes compagnons, au geolier qui avoit grand soin de les accompagner, *qu'on ne nourrissoit pas les hommes de cette manière ;* malgré ce reproche je n'apperçus aucun changement dans ma trop malheureuse situation, cela ne fit au contraire qu'aigrir les esprits contre moi. Ce qui donnoit lieu à cette croyance, au sujet de la viande, parmi les détenus, c'est qu'il est arrivé souvent que pendant la nuit, on entendoit des voix gémissantes qui sembloient s'éteindre dans les tortures et le râle de la mort.

térisées. Je tombois enfin dans cet état de foiblesse si voisin de la mort et cette mort n'arrivoit pas, et il ne m'étoit plus possible de soutenir le fardeau de mon existence ; il falloit donc m'en débarasser, le rejetter promptement, je n'ai plus d'autre projet, je n'ai plus d'autre espérance : toute mon imagination se tend à chercher des moyens de me soustraire au supplice d'une vie si odieuse. J'avois un chandelier de cuivre : je m'étois procuré du vinaigre ; il me passe par la tête l'idée de composer du verd-de-gris : pour cet effet, je remplis les rainures du pied du chandelier de cette liqueur ; je la laisse dessécher et je gratte ensuite cet ingrédient meurtrier avec la pointe du cloud dont je m'étois servi à me tirer du sang, lorsque j'écrivis, pour la première fois, à ma femme.

J'étois déjà parvenu à me former une forte dose de mon poison, quand mon stratagême est découvert. J'avois laissé le chandelier sur la table ; le guichetier voulant y poser quelque chose, renverse la liqueur homicide sur ma serviette, qui tout-à-coup prend une couleur verte. Le *septembriseur* paroît frappé de surprise ; il me fait un nombre de questions auxquelles je ne répondois pas ; il fronce ses sourcils, murmure entre ses dents, emporte le chandelier, et mon coup est manqué !

Il faut croire que la méfiance bien plus que la pitié, s'insinua dans l'ame de mes geoliers... Le même jour, on me donne trois compagnons Hongrois et prisonniers de guerre ; c'étoient un officier, un trompette et un hussard : heureusement tous parloient allemand, et l'officier et le trompette savoient le latin.

Voilà encore une nouvelle société qui vient apporter quelque soulagement à mon accablante situation. Ils me pressent par les sollicitations les plus vives d'accepter leurs bons offices ; bientôt, ils m'ont prodigué leurs soins bienfaisans. Il faut rencontrer de tels humains pour pardonner quelque fois à notre espèce, et elle a besoin que de pareilles ames nous réconcilient avec notre nature ; elle est si défectueuse, si près de la méchanceté, du crime ! Mes amis, ils l'étoient sans doute, ne balancèrent point à secouer mon vilain grabat, enfin, ils ont assez de sensibilité pour me prêter leur aide jusques dans ces momens où, l'on cède à des besoins que la nature semble cacher à elle-même.

Privé de la liberté de me procurer la mort, et déchiré par des souffrances aigues, je demande un médecin : on ne m'écoute pas ; jamais il ne me fut accordé. Je suis réduit à implorer un morceau de bois de reglisse ; je me compose, manquant de feu, une espèce de tisane froide, et tel est l'unique remède que j'obtins pour tant de maux.

Une nuit, à deux heures du matin, nous voyons entrer dans notre cachot quatre gendarmes, le sabre nud à la main, une cohorte de guichetiers et des hommes qui se disent officiers municipaux, mais que ne distinguoit aucune décoration. Nous crûmes d'abord qu'une nouvelle *septembrisation* nous menaçoit, et que nous touchions à notre dernière heure : le jeune trompette se jette à genoux sur son lit, ses deux mains jointes, et demandant grace ; l'officier et l'hussard se sont vîte mis à leur séant, et moi, insensé ! je ramasse le peu de forces qui me restent

pour me tenir sur la défensive; et quelles armes avois-je à opposer à dix ou douze tigres auxquels il n'échappoit point un mouvement, un regard qui ne portât la terreur et la certitude de la mort. A cet aspect, au lieu d'être intimidé, mon sang s'allume, bouillonne dans mes veines; j'écume de rage, que dis-je, je me dispose à attaquer, bien déterminé à vendre chèrement le soufle de vie qui me restoit à exhaler. Ce parti aussi inattendu qu'il étoit violent, produit une scène horrible; tous ces sattellites se retirent, le geolier rentre accompagné d'un magistrat qui s'étoit décoré de son écharpe : il me rappèlle à la raison, que j'avois perdue, par des paroles de paix, et en me disant *qu'on n'en vouloit qu'à mes assignats.* Alors je me remets sur mon grabat en leur jettant, avec une humeur qui m'étoit bien permise, mon porte-feuille dont ils refusèrent de me donner une reconnoissance, en m'assurant pourtant qu'ils prélèveroient sur cette somme, cinquante livres que je toucherois par décade, que je n'ai jamais reçu, et ils me firent signer sur un registre.

Quelques jours après, au bout enfin d'un séjour de dix mois, on vient me retirer de la plus infâme des prisons de Paris, de cette infernale Abbaye où j'avois essuyé toute la rigueur, le supplice continuel du *secret.* Je suis conduit par un huissier au Palais, j'y subis un premier interrogatoire; le juge qui m'entendit est forcé de convenir que ce n'étoit pas encore moi qu'il cherchoit: car à la suite d'un préliminaire usité de l'interrogatoire sur les noms, prénoms, d'où j'étois? Quel étoit mon état? Avois-je femme et enfans? m'ayant demandé si je n'avois point servi sous le règne du tyran? si je ne

l'avois pas accompagné à Varennes ? et moi, m'étant retranché sur une ferme et prompte négative, qu'il m'étoit aisé d'appuyer par des preuves manifestes, il voulut me renvoyer à la prison de l'Abbaye. Aussitôt je me répands en instances, en supplications pour subir sur-le-champ mon jugement ; je l'intercède au nom de l'humanité, je lui expose l'état misérable dans lequel j'étois, en un mot, je le conjure de m'épargner la douleur d'être réincarcéré dans le lieu abominable d'où je sortois ; il me fait donc descendre à la Conciergerie.

Je vais ouvrir aux regards un nouveau théâtre des misères humaines. Je ne marche que de tombeaux en tombeaux. La Conciergerie rassemble tout ce qu'il y a de plus terrible et de plus exécrable. En descendant le grand escalier du Palais, je voulus engager le satellite qui me conduisoit à me faire donner place parmi d'honnêtes gens : ce messager de la mort me répond froidement *que tous les détenus qui se trouvoient dans cette prison, étoient d'honnêtes gens.* --- Comment, et l'on en guillotine tous les jours ! -- *Ah ! cela est vrai ; mais on guillotine ici pour les opinions ; les fripons et les voleurs sont à la Force.*

De quelles réflexions, de quel coup de lumiere me frappa cette réponse ! J'allois me répandre en d'autres questions, le fatal guichet s'ouvre, et je suis précipité dans mon nouveau gouffre de douleurs et de désespoir.

Assis sur un banc, absorbé dans un accablement mortel, je passe ainsi la première journée ; le soir arrivé, on s'apprêtoit à m'engloutir dans un de ces cachots affreux, dont la description seule souléveroit d'horreur l'humanité. Je me

técrie; toute l'énergie de mon être s'est déployée: j'obtiens à la fin une place dans un antre sépulchral qu'on nomme le *Chauffoir*, avec un lit de sangle et un matelat, au pied duquel étoit un baquet destiné à recevoir les excrémens de vingt personnes, moyennant, il est vrai, la petite contribution de vingt-cinq livres. Heureusement je fus reconnu par des malheureuses victimes qui y étoient entassées. J'avois lié connoissance dans la journée avec un officier municipal de Sens; cet honnête homme fut touché de mon déplorable état, il eut la générosité de m'offrir la moitié de son lit, si je ne pouvois parvenir à me loger. On se hâta d'empêcher que ce service me fût rendu. Le sensible prisonnier dans l'impuissance donc de m'obliger, comme il le desiroit, me recommanda à un jeune homme qui habitoit aussi le Chauffoir, et qui étoit de Sens. Cet infortuné reçut le soir même son acte d'accusation, et le lendemain, il fut guillotiné avec la famille des *Briennes*. Cet évènement terrible, et auquel j'étois bien loin de m'attendre, m'affecta au point que je ne me relevai plus de dessus mon grabat; j'inspirois la compassion à tous ceux qui jettoient le plus léger regard sur moi. *Freteau* (1) ci-devant conseiller au ci-devant

(1) *Extrait des Causes secrettes de la révolution du neuf au dix Thermidor*, *par* VILATE, *ex-juré du tribunal révolutionnaire de Paris*, *détenu à la Force*. Ecrit intéressant, dont les détails font connoître les atrocités qni ont si long-tems torturé et mutilé la patrie.

„ *Freteau* venoit d'être acquitté, y est-il dit, j'en fis „ part à *Barère* avec une joie intérieure. Un membre de „ l'Assemblée Constituante échappé, dit-il, les jurés sont „ des contre-révolutionnaires: on dresse une autre liste de „ *Freteau* n'est bientôt plus......... „

parlement de Paris et mon ancien ami, voulut bien me donner des soins. Il avoit l'attention de m'apporter, soir et matin, un lait de poule, unique nourriture que j'aye prise dans ce réceptacle du malheur et de l'inhumanité. *Belille*, citoyen de Lille, commandant temporaire de Landrecies, et ses camarades, au nombre de quinze à seize, enveloppés dans la même affaire, tous victimes comme moi, aussi innocentes et aussi à plaindre, (1) employèrent leurs sollicitations pour me faire transférer à l'Hospice national.

C'est ici que toute mon ame se soulève, que je ne puis soutenir la violence de mes mouvemens d'indignation; et ce sont des hommes sur lesquels on amoncèle ce fardeau d'atrocités, de barbaries..... Et ce sont d'autres hommes qui ont imaginé, qui commettent ces horreurs, qui les commettent de sang-froid, sans laisser échapper la moindre étincelle de sensibilité! des hommes s'acharner sur des hommes avec cette furie!... Allez monstres, allez dans les forêts parmi les bêtes féroces et les plus féroces, et qu'elles vous cèdent la prééminence! C'est vous, c'est vous qui leur apprendrez comme on dévore, comme on s'abreuve et se gorge de sang.

Je suis plongé, enseveli dans une demeure

---

(1) Dans un de ses rapports astucieux, à la tribune de la Convention, à l'occasion de Landrecies, *Barère* y guillotina ou fusilla ces braves défenseurs de la patrie. Je fus fort étonné de les voir encore pleins de vie et dans les fers; je ne pus m'empêcher de leur en témoigner mon étonnement. Ils viennent de recouvrer leur liberté.

où la nature humaine est continuellement flétrie, dégradee ; ou elle endure une souffrance perpétuelle : les atrocités dont s'y souille un seul jour, surpassent toutes celles que nous présente l'histoire des siècles. Cœur vertueux, être compatissant dont les regards pourront tomber sur cet écrit, je sens par moi-même combien il t'en coûtera pour me suivre dans les lieux *tortureux* qui ont été le théâtre d'une captivité de quinze mois. Recueille, recueille tes forces, lecteur, bientôt tu as besoin de te raffermir. Apprends que toutes les horreurs que je viens de mettre sous tes yeux, et dont j'ai déjà été la victime dans la prison de l'Abbaye, sont encore, le croiras-tu, au-dessous de ce que j'ai enduré à la Conciergerie, à l'Hospice national, au ci-devant collège du Plessis. Sans doute, je souffrois à l'Abbaye; mais je souffrois seul et pour moi seul. C'étoit pour moi seul que je buvois goutte à goutte, le vase de cigue qui m'étoit offert chaque jour, chaque heure; mais ô Dieu! dans les souterrains infernaux que j'ai encore à parcourir, j'avois à souffrir pour moi et pour les misérables victimes qui m'environnoient : c'étoit, en quelque sorte, des miroirs funèbres où, de tout côté, se répètoit et se multiplioit mon affreuse situation. Encore une fois, artisans de ces monstruosités, êtes-vous des hommes?... J'ai vu journellement appeller en liberté des malheureux qui venoient d'être guillotinés; j'en ai vu succomber sous le faix de la misère la plus hideuse et la plus révoltante : sans pitié, (car il y avoit peine de mort prononcée contre quiconque auroit manifesté la plus légère marque de compassion)

sans nulle pitié, on entassoit de la tête aux pieds, dans des espèces de cercueils, sur de la paille pourrie, parmi la vermine, les rats qui accouroient dévorer les parties graisseuses du corps, les souliers, les hardes même, on accumuloit d'infortunés prisonniers qui ne pouvoient payer jusqu'à cinquante écus un lit de sangle et nn matelat, qui souvent ne servoient que pour une seule nuit. Le soir, c'étoient des actes d'accusation qui se distribuoient dans ces antres, avec toute l'expression d'une joie féroce, d'une joie de cannibale, sous le titre de *journal du soir*, aux déplorables victimes réservées à l'holocauste du lendemain. En vain, imploroient-elles de la lumière pour lire les motifs d'accusation qui étoient les mêmes pour tous, ainsi que les témoins et les *septembriseurs* exigeoient cinq, dix et quinze livres pour porter ces extraits mortuaires au défenseur de chaque agonisant. Si par une bisarerie, de ce qu'on appelle la mauvaise destinée, il se rencontroit une ressemblance de noms, on ne se donnoit pas la peine de chercher l'individu qu'on avoit eu dessein d'accuser, on jettoit cet avant-coureur d'un arrêt de mort par un trou, en disant d'une voix rauque et altérée de sang : *bon! bon! prends toujours, que ce soit aujourd'hui ou demain, il faudra bien que tu y passes......*

Un monstre femelle gouverne ce sombre repaire de la mort, dont les murs dégoutent encore du sang des infortunées créatures qui y ont été *septembrisées* si indignement et si inhumainement, et malheur au prisonnier qui déplait à cette Mégère et qui refuseroit de se laisser dépouiller. Liée de commerce d'un genre tout neuf avec

l'*antropophage Fouquier*, est, m'a-t-on assuré, qu'elle lui payoit par chaque décade la somme de douze mille livres sur le produit des pirateries, des vols sans pudeur auxquels les malheureux détenus étoient livrés. On jugera par-là ce que les autres prisons devoient rapporter à ce second *Rhadamante.*

Après quatre jours et trois nuits je suis donc transferé à l'Hospice national, je le redirai, graces au vif intérêt que j'avois inspiré à *Belille* et à ses compagnons de *gehenne* qui étoient les miens. Il ne me fallut que quelques heures pour apprécier cette nouvelle caverne appellée si improprement *Hospice national.* Il me fut aisé de juger que l'hypocrisie avoit seule décoré de ce nom sacré, le nouvel antre de l'*antropophagie* : il n'étoit autre chose que le cimetière des proscrits qu'on n'osoit impunément conduire à l'échafaud ; sous le prétexte de les soulager on les y assassinoit, oui on les y assassinoit, c'est le mot, et je suis prêt à sceller cette confession de tout mon sang.

Un officier de santé, dont le souvenir me sera toujours cher, qui se nomme *Bayard*, nom que je me rappellerai sans cesse avec attendrissement, (chirurgien major de la section de l'Indivisilibité, rue Louis, au Marais) étoit le seul homme de bien qu'on pût rencontrer dans cette vaste maison. Je rendrai un égal hommage à la vérité ainsi qu'au sentiment en citant avec reconnoissance l'économe *Rey*, jeune homme qui secondoit le chirurgien major autant qu'il lui étoit possible, ainsi que l'infirmier major, le concierge et sa femme. *Bayard* qui mérite l'épithète touchante d'*homme de bien*, aussi

justement que ce *Bayard*, dont l'histoire est dans les mains de tout le monde, s'acquit le surnom de *sans peur et sans reproche*, ne pouvant faire tout le bien auquel le portoit sa sensibilité généreuse, plus de deux cent malades étant remis à ses soins, d'ailleurs incapable de surveiller la cabale mal-faisante qui l'observoit, remercia ou fut renvoyé : l'économe le suivit de près, il est depuis rentré à l'Hospice où il est encore. Le concierge et sa femme, peu de tems après, furent incarcérés, et nos Cannibales alors fiers de la pleine victoire qu'ils venoient de remporter s'abandonnèrent sans remords à leur système de proscriptions et d'assassinats. Tous les jours c'étoient trois, quatre, cinq et six personnes que la mort moissonnoit dans cette maison. J'en ai vu se bien porter la veille, souper avec appétit, et le lendemain ils n'existoient plus. A mon entrée dans ce gouffre de douleurs et de crimes, je m'étois adressé avec cette naive confiance, qui est toujours vraie, à ce *Bayard* vertueux et humain ; je le suppliai d'avoir pitié de moi, (ce sont mes propres expressions) et de présider à la consultation que je sollicitois sur le mauvais état de ma santé actuelle. Ce fut dans la nuit que je lui parlai pour la première fois. J'avois ma place précisément dans le département des assassins, dans une salle où en moins de neuf à dix heures après que j'y fus entré, trois créatures dévouées à la mort expirèrent sous mes yeux.

Le matin il me fallut essuyer la visite de la cohorte *assassine*. Je crachois le sang, j'avois la dissenterie, une toux fréquente et déchirante, une oppression de poitrine qui m'empêchoit de

me tenir couché et qui m'ôtoit absolument la respiration : enfin, j'étois menacé d'une hydropisie. On me prescrivit la saignée, la diéte et la tisanne. Ma misère, je le répète, avoit intéressé ce digne homme ; je m'en étois apperçu : je refusai dabord de prendre aucun remède et de me laisser tirer du sang, de céder en un mot à la moindre ordonnance, sans que l'honnête *Bayard* eût prononcé. Je le vis, je lui fis part du régime qu'on m'avoit imposé : il n'osa, ou plutôt il ne voulut pas me porter le coup mortel, en me révélant le danger auquel j'étois exposé ; il se borna a me faire placer dans son département : c'est alors que tous les soins me furent prodigués. Il me visitoit trois à quatre fois le jour et très souvent la nuit. Lorsque cet ami, je ne saurois lui donner un autre nom, eut saisi quelqu'espérance de me rendre à la vie, car, je le répète, mon état étoit absolument désespéré, il m'avoua que, si je m'étois fait saigner, c'en auroit été fait de moi ; qu'il falloit tâcher de me procurer des syrops qu'il m'indiqua, et qu'on ne fournissoit point (il eut l'attention de l'observer) à l'Hospice. Je poussai un profond soupir, enfin j'allai jusqu'à lui confier mon état de détresse. Je ne dissimulai point que je n'avois pas le sol ; je lui déclarai que je n'avois aucun moyen de faire passer mes lettres, que le géolier de l'Abbaye, prison où j'avois essuyé le plus rigoureux *secret*, durant dix mois entiers, étoit venu dans une nuit, avec une escorte armée, m'enlever mes assignats. J'ajoutai que je le priois de m'indiquer les moyens de me faire rendre mon argent. Il me promit, avec bonté, de se charger lui-même de cette commission ; en

part

effet il s'en acquitta. Il ne ressembloit point à la plupart de ces gens dont la sensibilité est momentannée. En attendant le résultat de sa démarche, il eut la générosité de me faire des offres de service. N'ayant rien pu obtenir des brigands qui m'avoient dévalisé, je fus déterminé, par ses conseils, à prendre le parti d'écrire à l'accusateur public. *Bayard* s'offrit à remettre lui-même ma lettre et à poursuivre avec chaleur la rentrée des effets de ma réclamation : il fit plus, il employa toute la délicatesse pour ne pas effaroucher la mienne, et me forcer d'accepter son porte-feuille : procédé généreux que j'ai senti avec un transport qu'il m'est impossible d'exprimer ; pourquoi, *Bayard*, la reconnoissance n'a-t-elle point un langage qui lui soit particulier ? Quel plaisir, je goûterois à te dire, à te répéter combien j'ai été touché de tous tes actes de bienfaisance à mon égard ! Ce véritable ami des hommes parvint à me faire recouvrer un paquet que ma malheureuse épouse venoit de m'envoyer au hazard, car il y avoit plus de quatre mois que je me voyois dans la cruelle impossibilité de lui donner de mes nouvelles ; mais quelque soins qu'il employât, il ne put m'obtenir la rentrée de mon argent et d'une partie de mes effets restés entre les mains de la geolière de ma première prison (1).

Sur ces entrefaites, comme je l'ai déjà dit, le vertueux *Bayard* en proie aux manœuvres odieuses de l'infâme cabale, sortit de l'Hospice,

(1) J'ai fait assigner ce geolier au bureau de conciliation, il s'est laissé condamner faute de paroître. Je viens de nouveau de l'attaquer au tribunal du sixième arrondissement, bien persuadé que justice me sera rendue.

généralement regretté : tribut du sentiment qu'on ne peut ravir à la vertu ; tant par les victimes auxquelles il donnoit ses soins que par les autres détenus, les infirmiers, préposés, etc. etc. etc.

Je ne tenterai point de peindre la profonde désolation où me plongea cet évènement ; j'avois perdu mon unique soutien. Il s'en falloit beaucoup que ma santé fût rétablie.

Abandonné d'un véritable ami, je formai le projet d'une pétition à l'accusateur public pour le reclamer au nom de tous les détenus, au nom de l'humanité souffrante ; mais je me dissimulai que cette pétition étoit adressée au tigre qui, tous les jours, envoyoit la liste de proscription à ses agens ; que cette démarche, loin de me servir, me feroit regarder, par ces hommes de sang, comme dangereux et même nuisible à l'exécution de leur plan d'assassinats. On me continuoit pourtant les visites d'usage (1), et quoique je me fusse bien gardé de rien faire de ce que prescrivoient leurs ordonnances, que je n'eusse pas humecté mes lèvres d'une goute de leurs tisannes, de convalescent que j'étois, je retombai malade ; mon état empira de jour en jour ; ma rechûte enfin fut encore plus terrible que ma maladie ne l'avoit été dans les commencemens ; en proie aux mêmes symptômes et plus opiniâtres, plus caractérisés, je le redis, je rejettai constamment tous les remèdes qu'on me présen-

(1) Il est bon d'observer ici que la visite se fait tous les matins vers dix heures, que les remèdes ordonnés ne sont administrés que le lendemain et distribués le soir. Cependant, l'état d'un malade change nécessairement. Le remède ordonné pour le moment présent devient meurtrier le lendemain ; delà il résulte, peut - être, le grand nombre d'assassinats qui se commettent dans cette maison.

toit. Chaque instant rendoit ma situation plus critique par le sang que je vomissois à grands flots. On me parla de nouvelles saignées : j'étois bien éloigné de me soumettre à cette ordonnance qui n'avoit pas le *vû bon* de mon cher *Bayard*. On vint, enfin, à menacer de me garotter pour me faire subir cette opération ; ayant été témoin de semblables barbaries, et n'étant pas d'ailleurs le plus fort, c'est de la force qu'est né le despotisme, je pris le sage parti d'entrer en accommodement avec le chirurgien : c'étoit un détenu comme moi, (1) qui s'étoit chargé volontairement des pansemens, sans autres récompenses que celle d'être utile à ses semblables ; je l'engageai donc à m'apposer au bras une ligature teinte de sang ; ce sensible jeune homme, qui ne se cachoit point que j'étois inscrit sur la fatale liste de proscription, ne fit aucune difficulté de se prêter à mon stratagême, et le lendemain le médecin, qu'on juge de ses lumières, ne manqua point de me trouver beaucoup mieux ; mon état amélioré suivant lui, il prononça qu'il me falloit rouvrir la veine ; le chirurgien qui l'accompagnoit dans ses visites, avoit peine à se contenir ainsi qu'un détenu, mon voisin (2), qui avoit été témoin de notre espiéglerie.

---

(1) Il se nomme *Mazeyrie*. Quoique détenu il s'occupoit sans relâche à soulager l'humanité souffrante. Il s'est justement acquis, par ses soins, l'estime et l'amitié de tous les détenus malades. Sa prudence a sauvé un grand nombre d'individus. Si le respectable *Bayard* a été mon sauveur dans ma première maladie, je dois au second mon rétablissement de ma rechûte. J'aurai encore occasion de parler de lui.

(2) Il a été guillotiné dans les douleurs aigues d'une rétention d'urine, causée par la gravelle.....

Enfin, mon extrême foiblesse annonçoit une dissolution prochaine. Si je suis sorti victorieux de cette crise si considérable, je suis redevable de cette espèce de miracle à mon tempéramment robuste et à une bienfaisance particulière de la nature.

J'étois continuellement dans une transpiration soutenue qui me conduisit à une moiteur si abondante que, non-seulement, les infirmiers qui prenoient soin de moi furent obligés de me changer de chemises toutes les heures, mais encore de draps et même de matelats, pendant plus de huit jours et de huit nuits consécutifs.

Je ne me rétablis que très-lentement; ce retard étoit occasionné par le chagrin dévorant, la peine cruelle que je ressentois.

Qu'on attache un moment les regards sur moi: on me verra expirant, au milieu de cadavres qu'on venoit enlever à chaque instant, entouré de moribons sans connoissance, de femmes enceintes ou accouchées depuis vingt-quatre heures; enfin, d'individus des deux sexes, de tout âge, jettés avec dureté sur des civières, portés au tribunal assassin qui attendoit son espèce d'hécatombe et de-là conduits à la guillotine. Peuple, tu as été le témoin de ces homicides réitérés, et tu as pu soutenir ce spectacle!

Une circonstance inattendue occasionna ma translation au collège du Plessis, dit *prison de l'Égalité*. Je fus enlevé avec un grand nombre d'autres détenus. On observera que j'étois dans une sueur abondante et la proie d'une fièvre violente qu'accompagnoit le transport.

Dans la visite du matin il m'avoit été ordonné des remèdes que je devois prendre le jour sui-

vant. Voici quelle fut la cause de cet acte de barbarie, qui révolta tous les détenus de ma connoissance et les infirmiers mêmes. Mon épouse à qui j'avois trouvé le moyen de faire parvenir de mes nouvelles, ce qui étoit très-difficile, toute correspondance m'étant absolument interdite, m'écrivit à son tour et m'adressa la lettre sous l'enveloppe d'un ami demeurant à Paris. Cette lettre contenoit quelques assignats, elle fut décachetée et gardée par le geolier ou concierge, ces deux qualités sont synonîmes; à la vérité je reçus les assignats comme venant de cet ami, mais j'appris depuis par un infirmier que cet ami avoit remis au geolier une lettre de ma femme pour me la rendre. Plus de quatre mois, j'ai déjà dit, s'étoient écoulés que je ne recevois aucune de ses nouvelles et, sans doute, j'aurois préféré sa lettre à la somme qu'elle renfermoit, à toutes les fortunes du monde : vous le croirez sans peine vous qui connoissez toutes les douceurs, tout le charme du sentiment.

J'avois entrevu cet homme, parvenu au grade de sergent dans les Gardes Françaises. Dans sa première visite (il venoit compter tous les soirs les détenus confiés à sa geole) je lui reprochaai vec amertume, son infidélité, et ma plainte éclata en présence de la cohorte guichetière et des détenus qui habitoient le même local que moi. Le désespoir qui m'agitoit me fit sortir, je l'avoue franchement, des bornes de mon caractère; je lui mis devant les yeux, par le parallèle présenté le plus énergiquement, et son état passé et son état actnel, état qui l'assimiloit au bourreau et

qu'il remplissoit avec toute la férocité d'un homme nourri de sang.

Je ne restai point à cette explosion terrible, j'écrivis sans ménagement à l'assassin *Fouquier*, ainsi que je l'avois déjà fait dans plus de cinquante lettres pour provoquer la haine que ce tigre vouoit aux honnêtes gens et la mort dont il étoit le digne ministre ; je lui disois dans l'excès de fièvre du desespoir qui me consumoit, que puisque *j'étois une de ses victimes destinées à l'abreuver de mon sang, je préférois l'assassinat ou d'être traîné sur l'échafaud au poison lent que ses agens faisoient journellement couler dans mes veines.* Cette lettre étoit souscrite *à l'Exterminateur public*, dans l'espérance qu'une adresse si vraie, mais si singulière commanderoit en quelque sorte la lecture, car jusqu'à ce moment je n'avois reçu aucune réponse à toutes celles que je lui avois adressées, soit pour implorer mon jugement, soit pour réclamer mon argent et mes effets qu'on m'avoit, sans doute, fait voler par son ordre à la prison de l'Abbaye. Cette lettre, selon les apparences, fut communiquée au médecin *Enguehard* qui ne me ménagea pas les reproches : tout me menaçoit d'un avenir terrible : alors je ne gardai plus de mesure, les vérités sortoient toutes armées de mon ame, plus de nuances, c'étoit la couleur que je présentois dans tout son noir funèbre.

Je m'attendois à me voir transférer au Plessis, pour être de-là conduit à la Conciergerie, c'est-à-dire pour m'entendre prononcer mon arrêt de mort au tribunal assassin.

Heureusement pour l'humanité, un miracle des plus éclatans s'opère, la journée, à ja-

mais mémorable du 9 Thermidor arrive, c'est-à-dire, que la plus vive clarté jaillit du sein des plus profondes ténèbres (1). Les victimes entassées dans les cachots de la tyrannie rouvrent leurs yeux presqu'éteints. A ce trait vivifiant de lumière, elles se regardent, cherchent à s'assurer de leur nouvelle création, se serrent dans des embrassemens réciproques, laissent rentrer dans leur cœur cet espoir, la dernière illusion qui nous abandonne; elles ne parloient point, l'excès du sentiment les suffoquoit; tout ce qu'elles pouvoient c'étoit de s'embrasser encore et de lever au ciel leurs regards ranimés, comme pour le bénir. Créatures dignes du nom d'homme, qui, en un mot, avez un cœur, que ne m'est-il permis de vous transporter un instant au milieu d'un peuple de prisonniers dont la misérable existence n'étoit qu'une agonie continuelle. Tous les préposés à la garde de cette maison de sang, consternés, anéantis, étoient plus muets encore que les muets du serrail. Les journaux que nous pouvions nous procurer et que nous payions jusqu'à 25 livres la feuille, à mesure que nous étions dévorés de la faim des nouvelles, à cette époque, le croiroit-on? nous ont coûté jusqu'à cinquante écus et même encore davantage.

La maison du ci-devant évêché fut choisie pour former cet établissement que reclamoit l'humanité; mais on profanoit ce nom sacré et sous ce nom dominoient la terreur, la scélé-

---

(1) Jamais époque ne mérita mieux que ce jour les honneurs de la solemnité d'une fête nationale.

ratesse, la soif de tous les forfaits; c'étoient les divinités cachées de ce séjour, dont la destination en imposoit. Des grilles, des barreaux, des verroux, des guichets, des maçonneries propres à obstruer l'air, métamorphosoient en une nouvelle bastille ce sanctuaire auguste qui devoit être l'Hospice de l'être souffrant, et qui étoit devenu une maison de proscription pour les misérables victimes qu'on y entassoit.

Une maladie épidémique s'étoit manifestée dans l'antre de la Conciergerie. Cette prison est effectivement un souterrain infect. On accumula dans ce second repaire les plus malades, que malgré l'impatience de consommer leur destruction, le tems ne permettoit pas d'envoyer à la guillotine. On observera à ce sujet que les sages règlemens, dont on avoit eu soin de tapisser les coins de rues de Paris, n'y ont jamais été suivis, excepté, m'a-t-on dit, les premiers jours, et ce dont assurément je n'ai jamais été témoin.

Les officiers de santé, d'abord nommés pour administrer les secours aux premières victimes, avoient à leur tête *Théry*, ami intime de l'antropophage *Roberspierre*, son compatriote et son digne coopérateur en assassinat, membre du comité de santé. *Théry* exerçoit encore cette place à l'Hospice pour raison très-légitime en langage de proscriptions. Je n'examinerai pas si la bête féroce pouvoit manger à deux rateliers, ce qu'il y a de certain c'est que la loi le défend; mais dans le tems du règne de la tyrannie, la loi n'est qu'une marotte qu'on fait jouer à son gré. Au reste le moins de soins que cet homme put donner à ses malades furent autant de bienfaits signalés et qui méritoient

assurément toute leur reconnoissance ; le meilleur remède, sans contredit, étoit d'être privé de ceux du docteur *Théry*. Son exécrable protecteur le fit nommer secrétaire de ce comité : il fut alors obligé d'abandonner l'Hospice, d'où l'on doit être bien persuadé qu'il n'emporta aucun regret.

Naury, chirurgien ignare, hommeabject à l'envisager sous toutes les faces, qui prend à toutes mains, (1) ami du monstre *Fouquier*, en horreur dans sa section comme parmi tous les honnêtes gens, enfin membre épuré des Jacobins et nous avons tout dit, ce trait seul formeroit le tableau, est nommé second officier de santé de cette maison. C'est des mains de cet homme immoral, saigneur à toute outrance, pour quelques maladies que ce fût, sans pourtant avoir la moindre connoissance de la manipulation de la lancette, que j'ai été retiré et auquel j'avois

---

(1) En voici la preuve incontestable. La lettre suivante est copiée littéralement : "Je ne conçois pas, ma chère "amie, comment vous pouvez être si embarrassée à té- "moigner votre reconnoissance à *Naury* en pareille cir- "constance ; je lui ai *toujours* glissé un billet de 50 livres "dans la main, et jamais il n'a fait que les complimens "d'usage. Ce que je vous dis n'est pas une fois ; mais "bien à quatre ou cinq transfèremens que je lui ai demandés : "ainsi, soyez sans inquiétude. Par exemple, pour le rap- "port de l'état de mon mari, je donnai cent livres ; aussi "je crois que vous ne pouvez donner moins. Cependant, "vous avez encore du sucre, envoyez-en ; mais employez "quelqu'un de discret, afin de ne pas compromettre cet "homme. Si vous n'êtes pas sure de vos gens, L*** peut "vous rendre ce service, d'autant mieux qu'il en a déjà "porté pour moi. Adieu. etc. etc. Brûlez mon billet.

Signé, SAINT-SERVANT.

été recommandé. *Bayard*, l'humain *Bayard*, mon sauveur étoit le troisième : je ne lui connois d'autre protection que ses talens. Il se chargea du fardeau de cette maison, fardeau si pesant et y prit son logement. Les détenus dignes de foi, m'ont assuré que sa femme et ses filles qui méritent sans doute d'être associées à un homme aussi respectable, prodiguoient leurs soins continuels aux femmes malades dans cette maison, ainsi que tous les moyens de consolation que la pitié leur pouvoit suggérer. Il est donc des ames où l'Être suprême se complait à retrouver son image ! Les voilà ces dignes ouvrages de la divinité et non ces monstres qui souillent le nom d'homme et qui abusent du don de la raison pour être plus barbares, plus altérés de sang que les brutes les plus informes.

Théry ayant décidément abandonné l'Hospice, ce fut une fête pour les détenus qui ne cessoient d'adresser des actions de grace à la Providence ; elle les avoit délivrés d'un de leurs premiers bourreaux : effectivement il est *prouvé* que, dans l'espace de deux mois, soit ineptie, soit scélératesse, plus de soixante individus, dont la majeure partie étoient des cultivateurs, ont péri dans les mains de ce misérable, et il est à remarquer que la quantité de malades, à ce moment, n'étoit portée qu'à un pareil nombre; mais à mesure que la mort en moissonnoit, ils étoient vîte remplacés par d'autres victimes tirées des différentes prisons de Paris. Durant le séjour de *Bayard* en cette maison, j'en ai été le témoin oculaire, pendant plus de cinq décades, il n'est point venu à ma connoissance, qu'il soit mort un seul individu dans son département.

Je ne suis pas le seul qui rende justice à ce bienfaiteur de l'humanité : plusieurs détenus, dans des mémoires imprimés pour leur justification, se sont plu à consacrer ce nom de *Bayard* ainsi que leur reconnoissance.

De jour en jour, cet établissement s'agrandissoit forcément par la multitude des malades, que l'on soutiroit soit du cloaque de la Conciergerie, soit des autres prisons. Notre *Bayard* ne pouvoit seul suffire à remplir une tâche aussi pénible, d'autant plus embarassé, qu'il n'avoit garde de se reposer sur le cannibale *Naury* : il engagea *Mazerye*, dont nous avons parlé, à s'occuper des pansemens. *Fouquier*, chef du tribunal assassin, nomma de son côté pour remplacer *Théry*, un véritable ogre, bien digne successeur de son dévancier : ce medecin postiche, chassé de differens hôpitaux et notamment de celui de Compiegne, se nomme *Enguehard*, car il est bon que l'on connoisse ces sortes de gens : sa figure, la manière de se coëffer, son maintien, aux moustaches près, annoncent un de ces hussards du Palais ci-devant Royal. Ce coupe-jarêt avoit indubitablement le mot d'ordre pour exécuter les *empoisonnades*, comme *Carier* les *noyades*, *Collot* les *fusilliades*, *Duhem* l'*asinocratie*, etc.... etc.... etc.... Il s'occupa aussitôt de concert avec *Naury* à déclarer une guerre à mort au vertueux *Bayard*; n'osant la lui faire ouvertement, ils s'adjoignirent l'apothicaire *Quinquet* : cette créature à face jésuitique, bien faite pour completter le triumvirat, saisit avidement l'idee d'un projet *empoisonicide*, parce que *Bayard* ne souffroit point que ses malades se gorgeassent de drogues, sans qu'il les eut examinées; il prenoit même une espèce de ton d'autorité pour leur

prescrire cette précaution. Je puis certifier ici que cet honnête homme s'est empressé de rejetter des remèdes qu'on m'avoit présentés, et qui n'avoient pas été préparés suivant ses ordonnances.

On apportoit journellement des lettres d'accusation dans ce sépulcre anticipé ; la mort y étoit à l'ordre du jour sous toutes les formes et de toutes les manières. *Bayard* refusoit souvent de livrer aux messagers du crime les victimes que le tribunal assassin réclamoit ; il s'y transportoit lui-même pour y certifier leur malheureux état, l'impossibilité absolue où elles se trouvoient de pouvoir arguer un seul mot pour leur defense. Sur cent exemples qu'il me seroit aisé de rapporter des malheureux qui doivent la vie à *Bayard*, je citerai celui-ci, comme un des plus frappans. La municipalité de Sédan composée de dix-sept pères de famille ayant plus de quatre-vingt enfans, et enfin des pères nourriciers de la majeure partie des artisans de cette ville, fut guillotinée, sans exception, le 19 Prairial ; Son procureur syndic étoit à l'Hospice ; on l'envoya chercher cinq fois de suite ; la civière étoit devant son lit, la dernière fois, pour l'emporter à l'échafaud. *Bayard* survient, il refuse de livrer son malade, et dans le pourparler, il s'écrie : *si l'on est si altéré de sang, qu'on me guillotine moi-même* : ce citoyen se nomme *Veyrier* ; j'ai vécu long-tems avec lui ; nous nous sommes voué une amitié réciproque. Aujourd'hui, il est en liberté..... Le sexe fait pour dompter la férocité la plus cannibale, ne trouvoit pas plus de grace auprès du *grand boucher Fouquier*, que les hommes moribons : les femmes

enceintes et malades, objets si respectables aux yeux des nations, même les plus barbares, étoient également entraînées à ce tribunal de sang. On vient pour exécuter cet arrêt d'inhumanité, le courageux *Bayard* se lève, s'y oppose et court plaider lui-même au conseil et avec l'énergie de l'ame, la cause de cette moitié chérie des cœurs sensibles et aimans : il prouve, appuyé des autorités de tous les collèges de médecine, depuis qu'ils existent, qu'une femme qui se déclaroit enceinte, *devoit être crue sur sa parole, et que les officiers de santé ne pouvoient prononcer définitivement sur son état de grossesse, qu'après quatre mois et demi, cinq mois révolus* : enfin, il força le conseil de ce tribunal affreux de prendre un arrêté conforme à la décision de la Faculté.

Eh bien ! Le crime l'emporte ! O Providence ! O Providence ! tes décrets sont aussi impénétrables qu'ils sont sacrés ! Oui, le crime l'emporte, ... il triomphe : .... *Bayard* est obligé d'abandonner l'Hospice national, et qui le remplace ? c'est un *Enguehard*, dont le nom a souillé déjà mes pages. A peine trois jours sont-ils écoulés, qu'on promène, et à tous les instans, les cadavres dans les salles, les civières reparoissent, les moribons sont emportés sans pudeur, sans pitié à l'échafaud, les femmes enceintes ou accouchées depuis quelques heures, sont traînées au tribunal sacrilège et exécutées. La cigue et le poison sont distribués largement aux misérables individus marqués du sceau de la mort, expirant faute de secours, de remèdes (1) et tombant

(1) Le chirurgien détenu *Mazeyrie*, chargé des pansemens par *Bayard*, manquant de remèdes depuis trois jours

d'inanition (2). Enfin depuis la retraite des citoyens *Bayard*, *Rey*, économe et *Mazeyrie*, il n'est point de crimes, d'assassinats, de monstruosités, de barbaries qui n'ayent souillé cette abominable maison, cette maison dite *hospitalière.* Oh ! les scélérats ! les scelerats ! comme ils se jouent des dénominations !.... Une femme

---

et forcé d'abandonner ses malades ; l'humanité le contraignit à en faire, pour la centième fois, la demande à l'apoticaire avec une sorte d'aigreur. Quelques jours après il fut transféré à la prison du Plessis. On soutira alors un chirurgien de l'Hôtel-Dieu, *Naury*, trop ignare pour remplir cette tâche ; mais il n'en ont jamais pu faire un de leurs complices et il s'est retiré. Voici le lettre qu'il a adressée à l'un d'eux : „ Le citoyen *Aumont* te charge de me payer mes „ appointemens sur le pied du premier mois. Le règlement „ porte qu'il n'y aura pas de chirurgien en chef, cependant *Naury* avoit eu l'adresse de ne me faire recevoir „ que 125 livres, *Naury* en reçoit 250. Comment est-il „ possible que l'on me paye définitivement 125 livres „ tandis qu'il est notoire que *Naury*, ne fait de chirurgie „ que depuis hier, que sept à huit jours avant sa maladie „ il avoit été forcé par le médecin à exécuter ce qu'il ordonnoit. Au reste, je crois ma reclamation si juste, „ outre qu'elle est appuyée par le règlement de l'hospice, „ que je doute nullement que l'on y fasse droit ; dans le „ cas contraire je déclare que je préférerois me retirer que „ de demeurer subordonné à un homme auquel je ne „ pourrois obéir qu'en allant souvent contre les principes „ que je tiens de grands maîtres.

Signé *Giraud.*

(2) Le bouillon déjà mauvais du tems de *Bayard* est devenu une lavure infecte. Pour tisane on se contente de faire infuser quelques herbes dans l'eau froide. Les potages au riz ont été supprimés, l'on ne donne aux convalescens que des haricots, des côtes de bette, des épinards le tout cuits sans apprêts, très-dégoutant et immangeables.

condamnée à mort, accouche dans cette maison, tandis que *Bayard* y demeuroit encore, il dérobe son fruit à la recherche des ogres pour soustraire la malheureuse mère à l'impatiente avidité des bourreaux, et laissoit ignorer ses couches. Un monstre femelle, infirmière, confie à ces tigres ce secret qui, certainement n'auroit pas été divulgué, si l'honnête *Bayard* fût resté en place, et cette infortunée ne tarda point à être agrégée dans l'hécatombe.... Une fille de dix-sept ans condamnée, se déclare enceinte; on la conduit après son arrêt à l'hospice, elle subit la visite, et sur le rapport *d'Enguehard* et *Naury*, qu'elle ne cherchoit qu'à gagner du tems, elle fut guillotinée le lendemain.... Une princesse Polonoise, jeune et belle, très-evidemment reconnue grosse, s'abandonne à un trop juste emportement, elle reproche à ces bêtes féroces les assassinats, tous les crimes qui les livrent à l'éternelle exécration des siècles futurs, elle est dénoncée par ces monstres à l'accusateur public, et dans les vingt-quatre heures elle est jugée, condamnée et conduite au supplice.... Dans les journées des sept et huit Thermidor, huit femmes des plus intéressantes par leur jeunesse, leur beauté, un air de candeur, qui est le charme de la vertu, au nombre desquelles étoient la ci-devant princesse de *Monaco*, sont condamnées à expirer sur l'échafaud; elles se déclarent enceintes : on les conduit le soir à l'Hospice, elles subissent le lendemain matin, l'humiliante visite, et dans l'après-midi, sept sont suppliciées, malgré la sage et humaine délibération à laquelle *Bayard* avoit forcé le conseil du tribunal de se soumettre; *qu'une grossesse*

ne pouvoit être décidée qu'après l'époque de quatre mois et demi, et cinq mois révolus.

Je ne me bornerai point à des plaintes vagues, c'est par des faits, ô vous qui daignez jetter les yeux sur ce tableau de mes peines, c'est par des faits, que j'exciterai en vous un intérêt que le cours des années ne refroidira point, et il le faut entretenir ce sentiment qui en inspirant une horreur salutaire, produit et échauffe cet amour de l'humanité si nécessaire au bien général. Oui, sans doute, les images que je vais vous offrir ont ajouté considérablement à mes maux. Cette femme si attendrissante (*Monaco*) trop belle sans doute pour être coupable, semble par mon organe vous demander que le tribut de vos larms humecte à jamais sa cendre. Elle sortoit à la file du quartier des femmes, sans montrer d'autre émotion que celle d'une indignation légitime contre ses assassins ; elle adresse ces paroles aux détenus qui se trouvoient sur son passage : paroles qui doivent toujours rester au fond des cœurs sensibles.... « Citoyens, je vais à la mort » avec toute la tranquillité qu'inspire l'innocence; » je vous souhaite à tous un meilleur sort.... » Puis s'adressant à l'infâme guichetier qui l'entraînoit à la voiture, et tirant de son sein un paquet de ses beaux cheveux, elle lui dit en les lui remettant : « j'ai une grace à te de- » mander..... Promets-tu de me l'accorder ? (oui, » répondit le vil instrument de tant d'assassinats.) » Voilà un paquet de mes cheveux, j'ose l'im- » plorer de ta pitié, je la réclame en mon nom » et au nom de tous ceux qui m'entendent, » envoie le à mon fils.... l'adresse est dessus, » me le promets-tu ? Jure-moi, en présence » de

„ de ces honnêtes gens, que le même sort „ attend, que tu me rendras ce dernier service „ que j'espère des humains (1) „ (s'adressant ensuite à une de ses femmes, enveloppée dans la proscription, et qui la précédoit, mais dont l'abbattement formoit une très-grande différence entre ces deux victimes). « Du courage, ma „ chère amie !..... Du courage ! il n'y a que le „ crime qui puisse montrer de la foiblesse.... „ O spectacle qui ne s'effacera jamais de mon ame ! non, dans le cours de l'espèce de tortures continuelles que j'ai ressenties pendant quinze mois, jamais, ... jamais mon cœur ne s'est trouvé plus dechiré. Accablé de mes souffrances, je me traînai, je tombai sur mon grabat, sans connoissance, et elle ne me fut rendue qu'après avoir versé une abondance de larmes. Tous les détenus, également le cœur navré de douleur, fondoient en pleurs, et jamais après midi, quoique ces horribles objets dussent nous être familiers, ne fut plus sombre : nous avions le crêpe de la mort sur les yeux.... et l'on nomme cet antre infernal, ce gouffre de meurtres continuels, on le nomme *Hospice*..... Grand Dieu !... Qu'on observe qu'un terme plus reculé de vingt-quatre heures, sauvoit les malheureuses proies de la férocité des officiers de santé ou plutôt officiers de la mort : car il n'y a point de doute que les journées des neuf et dix Thermidor n'eussent conservé la vie à tant d'infortunés, qu'a frappés le fer destructeur, les jours précédens !! !....

(1) Elle s'étoit coupé cette touffe de cheveux avec du verre : on ne permettoit pas qu'un détenu eût aucun instrument tranchant, on lui enlevoit même ses effets précieux pour ne plus les lui rendre.

Continuons cette galerie de tableaux qui remueront les ames; encore une fois, ramenons par ces images, la sensibilité qu'on sembloit vouloir bannir du cœur humain.

La femme *Quétineau* dont le mari étoit mort sur l'échafaud, accablée de chagrin, fait une fausse couche : douze ou quinze heures après, elle subit le même sort que son époux.

Un certain *Blamont*, fourrier d'un bataillon qui se trouvoit dans Landrecies, est fait prisonnier par la capitulation de cette place, mais renvoyé par l'ennemi, les fourriers, dans les troupes Autrichiennes, n'étant point régardés comme militaires, essuye une maladie des plus graves : une espèce de miracle le rend à la vie : les plaies, que les vésicatoires avoient occasionnées à ses jambes, ne guérissoient point, parce que le chirurgien n'avoit pas de médicamens pour le traiter. Eh bien ! ce malheureux est *empoisonné* pour avoir osé se plaindre un peu trop vivement au médecin, qui lui ordonna une potion qui bientôt le jetta dans les convulsions effrayantes de la mort; cet homme si à plaindre, étoit dans le local que j'habitois, et sans cesse sous mes yeux. L'ordonnateur de potions fut appellé : il reconnut aux symptômes convulsionnaires, que le poison circuloit dans les veines de son patient (1) : il lui ordonne un breuvage de lait; les douleurs du brasier qui lui dévoroit les entrailles, lui faisoient desirer cette boisson avec ardeur, et l'on ne venoit point à son secours; il réclame le remède ordonné, mais pour l'obtenir, on lui

(1) Ce fait a été dénoncé à l'Accusateur Public par le malade même, sans que l'Antropophage *Fouquier* s'en soit inquiété.

demande de l'argent, et le misérable n'avoit pas le sol, vû que la maison ne fournissoit point cet adoucissant, mais bien du poison.

Je le redirai encore, en vouant à une éternelle exécration et cette maison, et ceux qui la dirigent : *Blamont* ne put obtenir ce qu'il demandoit avec tant d'instance : il fut forcé de mettre à contribution toutes les cruches de tisanne qu'on donnoit aux malades, pour étancher cette soif qui le consumoit. De cette horrible situation il lui reste des attaques épouvantables du mal-caduc ; il traîne présentement sa liberté, je dis traîne, car c'est une espèce de moribond qui lutte continuellement avec la mort ; voilà le fruit de cette affreuse prison ! voilà où l'a réduit la scélératesse de ceux dont l'état semble annoncer l'ami des hommes !

A l'époque de ma translation au Plessis, je laissai à l'hospice six à sept femmes enceintes et toutes condamnées à la mort : j'ai appris avec une joie inexprimable, que, graces à la sensibilité et à la justice des Représentans commissaires, qui ont parcouru les prisons, ces malheureuses femmes ont été mises en liberté.

Pendant que j'ai habité l'Hospice, on s'est occupé de former une apothicairerie. Le hazard voulut un jour, que je me trouvasse sur l'escalier, à peu de distance de la cohorte *empoisonicide* qui s'entretenoit de cet établissement; je recueillis ces paroles *humaines* : *Quinquet*, (l'apothicaire de cette maison) disoit : *qu'il lui manquoit encore beaucoup d'objets pour le perfectionner*, *mais* (ajoutai-t-il) *j'espère que l'on guillotinera quelques apothicaires, pour que rien n'y manque.* Ces bons mots furent accueillis par des éclats de rire. Les

infâmes scélérats ! Je pris mà route vers le jardin, la tristesse sur le visage, et les larmes aux yeux. Quelques détenus m'abordent, me demandent le sujet de mon chagrin : je leur fis part en frémissant, de ce que je venois d'entendre : ils reculèrent tous d'horreur.

Comme j'aime à croire que je suis au nombre de ceux qui fourniront des matériaux à l'histoire, je ne néglige aucuns détails. D'ailleurs mon cœur est si plein, que je goute une espèce de satisfaction à l'épancher. Je sais bien que les horreurs que je raconte, sont inconcevables, que la vraisemblance les rejette ; mais j'accuse ici publiquement, j'accuse à haute voix, en présence, si je puis le dire, de ma patrie, puisque la France m'a adopté, j'accuse devant tout le monde assemblé, je cite au tribunal même de la vérité, ces scélérats, ces Cannibales ; je dévoile leurs malversations ; tous leurs crimes, je les défie de me poursuivre *juridiquement* ; si je ne prouve pas, si je n'appuye pas tous ces faits par les dépositions de témoins irréprochables, par des pièces authentiques, j'appelle sur ma tête le glaive des loix, et qu'on me punisse comme un vil calomniateur !

Je suis enfin transféré à la maison du Plessis, à dix heures du soir, attaqué d'une fievre qui m'agitoit extrêmement, et le matin de ce jour, à la visite (de l'Hospice) on m'avoit ordonné des remèdes pour le lendemain ; j'y accompagnois un grand nombre de mes Camarades d'infortune dont quelques uns étoient aussi malades que moi. Engloutis dans cette nouvelle Bastille, on nous assigna pour repaire un local empesté que l'on appelle en jargon de barbarie, la *Souricière* :

Jamais gouffre ne fut mieux nommé ; nous y trouvâmes au moins cent malheureux arrivés des départemens, et qui déjà, depuis vingt-quatre heures, y attendoient leur tour pour y être fouillés, volés, enregistrés ou écroués, avant de passer dans l'enceinte de la caverne. Pour nous, un peu moins maltraités du sort, nous en fûmes retirés au bout de deux heures, et nichés dans des coridors, sans lits, sans matelats. La sueur, dis-je encore, avoit inondé tous mes vêtemens : je changeai de linge, et je m'étendis sur le pavé : voilà le seul lieu de repos où il me fut permis de me livrer à mes réflexions.

A L'ouverture des guichets des différens quartiers, le lendemain matin, les détenus logés s'empressent de venir nous rendre visite. A cette époque, il y avoit dans ce Collège plus de dix-neuf cents détenus, triste remplacement des écoliers, et malheureux usurpateurs des classes ; on voyoit des septuagénaires, des octogénaires en sixième, tandis que des sourds et muets, des enfans de quinze à seize ans, de jeunes filles et femmes étoient en réthorique, en philosophie, en théologie, etc. etc. etc.

Je fus assez heureux pour être reconnu par un grand nombre d'incarcérés de tous les départemens, et même de toutes les nations. Comme j'ai habité pendant sept ans la Provence, je me liai plus particulièrement avec mes anciens amis. Un détenu d'Amiens, père de six à sept enfans, qui me servoit à l'hospice, me saute au col ; voyant que j'étois sans logement, et que je pouvois attendre encore long-tems à me procurer un lit, il me mène à la chambre qu'il occupoit lui sixième, et me force d'accepter

le sien, en me disant qu'il coucheroit à terre : ce qu'il fit. Il est donc des hommes dignes du nom d'homme ! Il se disposoit à me continuer les mêmes services qu'il m'avoit rendus à l'Hospice; mais le lendemain fut un jour heureux pour lui : il obtint sa mise en liberté, après un séjour de plus d'une année dans les cachots; l'attachement qu'il m'a toujours montré, et l'amitié reconnoissante que je lui ai vouée, nous causèrent à l'un et à l'autre des regrets dans cette séparation : cependant c'étoit un adoucissement dans mon malheur, que de voir terminer celui de cet honnête homme.

Je ne m'arrêterai à aucuns détails sur cette Maison, ayant eu la bonne fortune de voir briser mes fers : bienfaits que je dois à la justice reconnue des Commissaires Représentans, *Legendre et Bourdon de l'Oise*, et aux soins généreux des citoyens *Bernos*, père et fils, mes anciens amis, distingués à Lille par leur probité intacte et inaltérable, et regrettés de tous les bons Lillois. Je ne dirai qu'un mot du geolier de cette prison que je n'ai fait qu'entrevoir : ce dispensateur de la vie et de la mort des individus confiés à sa geole, à appris sur les bêtes féroces le digne métier qu'il exerce aujourd'hui avec tant d'activité; on m'a rapporté qu'avant son association avec *Fouquier*, il gagnoit sa vie à promener par le monde une ménagerie Africaine. La Conciergerie ainsi que l'Hospice étoient immédiatement sous la férule de *cet Exterminateur-Public*; il savoit choisir *ses sous-bourreaux*. Les conspirations sur-tout étoient les grandes parties de chasse du chef et du satellite. *Haly*; c'est le nom de cet infâme geolier, étoit un des premiers

limiers de la meute des chiens dévorans de cet intrépide chasseur d'hommes : ô *Fouquier* ! ô *Fouquier* ! quels remords te doivent déchirer ! ! !

Au moment que j'entrai dans le Repaire du Plessis, quinze à seize prisonniers étoient prêts à porter la tête sur l'échafaud, ayant été accusés par le scélérat *Haly*, d'avoir conspiré contre sa sûreté, et ils eussent péri vraisemblablement, si le grand Capitaine des chasses, le Seigneur et Maître *Fouquier* n'eût subi lui-même la peine de l'incarcération. Son valet, copie bien fidèle de l'original, s'étoit affidé quelques brigands qu'il lançoit parmi les détenus, pour jouer les personnages de dénonciateurs, et de témoins. Heureusement la ruse fut découverte, soit par défaut de mémoire ou d'ordre dans les enregistremens, ils dressèrent une liste de proscription d'une certaine quantité de victimes qu'ils avoient vouées à la mort ; dans ce nombre, il s'en trouva qui avoient déjà subi le supplice, ou été transférées en d'autres prisons, ou enfin élargies ; l'artifice étoit trop grossier, pour qu'à la fin la vérité ne se fît point jour. Un des dénonciateurs et faux témoins ayant trop parlé, fut récompensé de la guillotine, et son associé *Haly* est encore en place; enfin j'ai vu et connu dans cette prison, ainsi qu'à la Conciergerie, des malheureux qu'on appelloit pour briser leurs fers, et ils venoient d'être guillotinés. Un jour, on apporte plus de quatre-vingt brevets de mise en liberté par le Comité de sûreté générale, et il se trouva que le Tribunal assassin en avoit fait égorger soixante et deux.

Je m'arrête. La plume me tombe des mains. Que le Public, c'est-à-dire, ce Composé d'hommes qui méritent de porter ce nom, juge ce qu'il a

dû m'en coûter de tracer à la hâte, de pareilles horreurs, parce qu'il lui en a coûté à lui-même de les parcourir; qu'il apprécie mes souffrances durant une détention de quinze mois dans quatre différentes prisons de Paris, et, je le répète, sans avoir la moindre connoissance des motifs qui ont pu m'occasionner cette serie de tortures du corps et de l'ame; qu'on ajoute à mes tourmens personnels tous ceux dont j'ai été le témoin: oui je pourrois amonceler une Encyclopédie des diverses Anecdotes de douleur qui m'ont été racontées.

Je viens de présenter le tableau de mes malheurs: me seroit-il permis d'y ajouter celui de ma conduite avant et après la révolution? N'est-ce pas une consolation pour moi que de pouvoir me dire: je suis connu de ceux qui ont donné des larmes à mes infortunes, et ils vont être à portée de juger que je mérite cet intérêt, que j'aurai peut-être été assez heureux de leur inspirer.

En 1776, j'abandonnai le Service. Le desir de me procurer la tranquillité, de vivre en quelque sorte avec moi-même, me fit embrasser ce parti, dans un tems où le tumulte des passions pouvoit avoir encore quelque empire sur moi; il n'y en avoit qu'une seule qui remplissoit mon ame: c'étoit l'amour, l'amour vertueux, dégagé de ses erreurs, et ce sentiment alors élève le cœur où il a pris naissance, et ne le dirige que vers le bien, vers le principe de la saine morale, et tout ce qui nous approche de la perfection humaine. Mon premier regard sur moi-même me porta à désirer d'expier les égaremens où la jeunesse et l'espèce de délire qui l'accompagne, avoient pu me faire tomber. J'avois des dettes,

et l'obligation que m'imposoit l'exactitude de ma nouvelle conduite, étoit d'y satisfaire. Ma Famille refusoit, sur cet objet, de contribuer aux heureux effets de mon espèce de conversion. La mort du meilleur des pères, qui sera pour ma sensibilité et ma reconnoissance une source éternelle de larmes, rendoit ma famille moins empressée à me donner de l'argent. Je n'hésitai point cependant à m'adresser à ma mère qui vivoit encore, et dont la tendresse à mon égard s'étoit manifestée dans plus d'une occasion; je lui fis part, à cette mère respectable ainsi qu'à mes frères qui étoient au nombre de six, de mon heureuse métamorphose. Je leur témoignai mon goût déterminé pour la retraite et pour une sage indépendance : c'étoit mon acte de contrition que je leur envoyois. Flattés de cette régénération, ils m'appellèrent dans leur sein, ma mère me rouvroit ses bras, ma Famille, en un mot, s'applaudissoit de mon rapprochement, mais un obstacle, un obstacle insurmontable s'opposoit à ce plan si digne de ma reconnoissance. Je viens de le déclarer : j'aimois. J'osai donc, en leur témoignant combien j'étois touché de leur bon procédé, leur montrer aussi mon éloignement absolu d'aller me confiner dans un pays où il me seroit impossible de prendre aucun état; je ne leur cachois point que ces ressources m'étoient offertes dans la Hollande, où mon projet étoit de fixer mon séjour; d'ailleurs des motifs fondés me déterminoient : j'y avois un cousin et un frère naturel, l'un et l'autre opulents. Ma famille céda à ces raisons motivées; je fus même dévancé par des lettres de recommandation.

Quelques mois s'écoulèrent chez mon cousin qui m'avoit donné asile; il avoit une sœur qui n'étoit plus de la première jeunesse, mais riche: mon parent me la propose en mariage; il me communique des lettres de ma mère et de mes frères sur cet objet; il y joint ses propres sollicitations, des sollicitations pressantes; mais je viens de révéler le secret de mon cœur: en étois-je le maître? M'étoit-il possible d'entrer dans les vues de ce parent? Une femme que j'idolâtrois: pourquoi ne m'est-il pas permis de la peindre sous ces traits qui sont ceux des vertus, et qui respirent ce charme augmenté par celui d'une honnêteté pure et de mœurs irréprochables, une telle femme devoit, sans doute, regner sur mon ame; elle partageoit mes sentimens; ma tendresse, mon estime; nous nous serions fait tous les sacrifices mutuels, et un motif peut-être encore plus impérieux se joignoit à tant de raisons qui justifioient mon choix: j'étois lié déjà par des engagemens sacrés, les engagemens de l'honneur, et qu'y a-t-il de plus fort! la fortune avoit peu favorisé l'Objet de tous mes vœux, et il m'en étoit plus cher; que seroit-il devenu, si j'eusse commis la lâcheté, le crime, le crime révoltant de l'abandonner à sa situation peu avantageuse? De quelle ressource lui auroit été une naissance encore illustre en Hollande? (elle est un rejetton de la *Maison de Guise.*) Décidemment j'aurois donc été son assassin. Sans contredit, je n'avois point à balancer: je n'étois plus sous la verge de la tutelle qui corrige son pupille. Attaqué sans cesse par les importunités de mes parens, je prends enfin le parti de déclarer mon état qui me dé-

fendoit de songer à une autre union. De ce moment, guerre a mort m'est annoncée de la part de ma famille, de ma patrie même. On alla plus loin : on tenta tous les moyens de casser mon mariage, de rompre des nœuds qui, tous les jours, me deviennent plus chers, plus sacrés. L'arme qu'on employoit et qu'on regardoit comme inexpugnable, la prétendue cause de dissolution étoit: *votre femme est catholique romaine, et vous êtes né dans la religion réformée.* Ce que c'est que le fanatisme ! comme on ne sauroit trop rendre de graces à nos sages Législateurs de s'attacher à extirper ce véritable fléau plus à redouter sans doute que la peste ! On n'en reste pas à cet argument si peu raisonnable; des agens secrets épioient toutes mes démarches, ce qui me força enfin d'abandonner la Hollande : j'enlevai ma femme des bras de sa belle-mère; nous courûmes nous réfugier à Bruxelles. C'est là que je goûtai la douceur de devenir père, que j'eus un fils dont l'ambassadeur de Hollande voulut bien être le parrain, et ses bontés se sont, en quelque sorte, fixées sur ce cher enfant qui a le bonheur d'être son filleul et qui, j'ose le garantir, réunira tous ses efforts pour s'en rendre digne. Les couches de mon épouse eurent des suites très-malheureuses; je vis le moment affreux... je ne puis achever : soutient-on de pareilles images ? Si j'avois été assassiné par ce dernier trait du sort, qu'il me fût encore resté un soufle de vie, j'étois prêt à l'aller exhaler dans les Indes, au bout du Monde. La Providence qui, sans doute, ne vouloit pas m'accabler de ce coup de foudre, rendit mon épouse à la vie; sa convalescence fut des plus pénibles : les mé-

decins m'imposèrent absolument la loi de lui faire changer d'air; nous allâmes passer six semaines à Anvers. Mes fonds baissoient, et je ne m'en appercevois que trop. Mes parens se flattant qu'une dureté opiniâtre me vaincroit, et me rameneroit à leur but, persistoient à me refuser des secours. Je m'adressai à Anvers au Baron de *Proly*, qui me fit quelques avances, et nous retournâmes à Bruxelles, où les frères *Rumberg* me fournirent la somme que je leur demandai.

Ma Famille ne perdoit point de vue une négociation qui étoit l'unique moyen qui lui restoit pour combattre un mal sans remède. Ma mère extrêmement attachée à sa religion, consentit enfin à ouvrir son sein à sa belle-fille : mais à quelle condition ! à la condition qu'elle abjureroit le catholicisme : c'étoit proposer un acte de bassesse, et la bassesse est bien près du crime. On doit s'attendre que cette clause au traité conciliateur ne fut nullement de mon goût, que je fus révolté : aussi me gardè-je bien de mettre ma femme dans la confidence ; si elle avoit eu la foiblesse de consentir à ce sacrifice, si son amour pour moi l'avoit entraînée à cette action honteuse et si peu digne de nous deux, c'est-ici l'histoire de mon cœur que je publie, je le déclare hautement : ma résolution étoit prise, je subjuguois l'amour même, et j'aurois abandonné cette épouse chérie que j'adore en ce moment plus que jamais.

Nous quittâmes Bruxelles. L'ambassadeur ne voulut jamais me permettre d'emmener son filleul: qu'on juge de la douleur d'un père qui se voyoit séparé de son fils ! mais enfin sur la promesse solemnelle qu'il me fit, cet homme si bienfaisant,

d'avoir soin de mon enfant comme des siens propres, je me déterminai au sacrifice, quelques efforts qu'il m'en coûtât : c'étoit laisser dans ses mains une partie de moi même (1). J'entreprends donc mon voyage. Mon épouse retombe malade en route ; sa santé affoiblie ne lui permettant pas d'aller plus loin, je m'arrête à Lille, ville où j'avois été en garnison, et où il m'étoit résté des connoissances. Je passai deux années entières dans l'oisiveté, et cette oisiveté me pesoit. Il me fut offert par *la Basse-Boulogne* et *Thiery* des emplois dans la Ferme et la Régie : une délicatesse peut-être portée à l'excès, me fit refuser ces places : j'étois étranger, et par-là j'enlevois à un Français, ce qui me paroissoit lui être plus dû qu'à moi, et puis je ne voulois rien tenir que de moi-même, que de mon industrie ; c'étoit une sorte de loi que m'imposoit une ame active qui me maîtrisoit.

Dans cet espace de tems, je cherchai à renouer un fil d'accomodement avec mes parens courroucés, ceux de Hollande et les parens de mon pays ; tous mes efforts furent infructueux ; mes dettes pourtant avoient été liquidées. Cette oisiveté qui étoit pour moi un vrai supplice, m'avoit jetté dans une erreur, dont rarement

---

(1) J'ai appris depuis, que la religion dominant dans le cœur de ma mère, est la seule cause que je n'ai jamais pu avoir mon enfant auprès de moi ; je me livrois à l'espérance touchante de le former moi-même à toutes les qualités qui constituent l'honnête homme et le bon citoyen : mon amour pour lui me fit consentir à le confier à d'autres soins, et peut-être n'aurois-je jamais pu lui donner la même éducation qu'il a reçue et qu'il reçoit encore.

on n'est point puni. La passion du jeu, le peu d'accueil que me fit la fortune à cet égard, m'engagea à m'élancer dans une autre route. Persuadé qu'il faut un état à l'individu quelconque qui vit en société, je m'arrêtai constamment à cette idée. Je formai donc le projet de l'établissement d'une feuille périodique. Comme l'industrie alors ne pouvoit prendre son essor sans privilège, je rédigeai mon *prospectus*, je partis vîte de Lille, et accourus demander au conseil du roi, la permission, d'être utile à la société et à moi-même, ayant perdu les trois quarts de ma fortune au Service : ma requête obtenue, le parchemin dans ma poche, je me présente chez mon frère alors au service et qui habitoit Paris ; je lui demande des fonds en vertu d'arrangemens de famille que je lui proposai, mais sans lui parler de l'établissement que j'allois former à Lille (1) et dont je venois d'obtenir le privilège. Les arrangemens réciproques convenus, il me compta la somme que je desirois, et je m'empressai de mettre à exécution mon projet. Grace à l'indulgence du Public, plutôt qu'à mes foibles talens, je goûtai la satisfaction de voir réussir mon entreprise. La difficulté de faire rendre ma feuille chez mes abonnés, me suggéra bientôt l'idée d'un second projet : je créai une *Petite-Poste*. Je fis encore le voyage de Paris, et j'obtins du ci-devant baron *Dogny*, la cession pour former ce nouvel établissement dans Lille et sa Châtellenie.

---

(1) J'ai tout lieu de croire que mes parens ont long-tems ignoré mon état à Lille. Je n'ai commencé à mettre mon nom à ma gazette que depuis la révolution.

La Municipalité seule s'y opposoit ; encore nouvelle apparition à Paris : j'en emporte la permission d'habiller mes facteurs en rouge, couleur de la livrée de la ville.

Qu'on me permette de m'en applaudir : mes établissemens ont toujours eu tout le succès que je pouvois desirer ; les persécutions inouies, auxquelles j'étois sans cesse en proie, ne servoient qu'à les améliorer et leur donner, si je puis m'en flatter, plus d'éclat et de consistance. Les ordonnances des intendans, ou plutôt d'un certain secrétaire en chef contre cet Ouvrage périodique, ne tardoient pas à être annullées par le conseil du roi, ce qui n'empêcha point que je n'eusse les honneurs de la brulure : mon Ouvrage les reçut, par la main du bourreau, au pied du grand escalier du parlement de Douay, d'après l'ordonnance, ou plutôt l'arrêt du susdit parlement. Enfin ma feuille fut supprimée par le conseil du roi, mais bientôt rétablie. Je l'avouerai cependant : tous ces inconvéniens ne sont point comparables aux maux que m'a fait essuyer la *griffe censurale*. Dans une année je me suis vu forcé de faire cinq voyages à Paris pour reclamer contre cette foule de procédés tyranniques. J'ai eu a essuyer un procès des plus dispendieux de la part d'un imprimeur de mauvaise foi ; nous avons été l'un et l'autre, dans ce procès, la proie des vautours de la chicane, misérable vermine que laissoit subsister avec impunité l'insouciance du despotisme. Malgré ce nombre incalculable de tracasseries qui semblent prouver que la liberté est mon unique élément, je suis resté inébranlable à mon poste, et je l'ai toujours défendu avec autant de succès que de fermeté contre les

persécuteurs des sciences et des arts, et les obtacles sans fin qui traversoient leurs progrès. Ennemi déclaré des faux talens, de la cabale, de l'intrigue. de toute manœuvre, j'ai souvent forcé les directeurs du spectacle de se fournir de bons sujets. Ma modique habitation étoit ouverte aux savans, aux artistes : j'aurois desiré qu'elle fût un palais pour leur en faire les honneurs ; ma maison en un mot étoit la leur ; je les invitois à venir se délasser chez moi ; je pourrois en citer un grand nombre qui m'ont procuré cette satisfaction et des plus célèbres de la France et même des pays étrangers.

Le fameux *Fox* d'Angleterre a bien voulu séjourner dans ma demeure sans faste. *Feutry*, connu par des productions de mérite, et qui est mort au sortir d'un repas qu'il avoit pris chez moi, n'avoit obtenu une pension des États de Lille, sa patrie, que par mes sollicitations réitérées auprès de l'intendant, sollicitations qui me valurent l'honneur d'être sur la liste des pensionnaires de la Municipalité, sans jamais avoir tenté la moindre démarche pour obtenir cette espèce de faveur. J'ai entretenu à mes frais, aux frais des personnes dont j'excitois la bienfaisance, des élèves à l'académie des arts de Lille ; j'ai réuni tous mes efforts pour asseoir cette académie sur une base solide, et pour lui acquérir de la célébrité : je suis parvenu même à créer des artistes. Les pauvres, j'ose me permettre cet aveu, trouvoient en moi un père qui leur étoit utile de tout son pouvoir ; j'implorois en leur faveur des secours qui furent abondans ; j'ai fait des distributions de chemises que mon épouse tailloit, et des femmes sensibles que nous électri-

sions

sions, ont partagé l'honneur de ce travail. Durant dix à douze hyvers j'ai goûté la douce satisfaction de donner aux malheureux des couvertures, des paillasses, des lits, des vêtemens. Les malades trouvoient en tout tems chez moi du bouillon, du vin, etc. etc.

L'Aérostation étant devenue presque une maladie épidémique, comme amateur des arts je souhaitai ardemment que Lille jouit d'un spectacle si imposant; je convins avec *Pilatre Durosier* qu'il viendroit dans cette ville, à son retour d'Angleterre. La chûte si connue de ce nouvel *Icare* fit avorter mon projet. Je tâchai de prendre ma revanche en m'adressant à *Blanchard* que je savois être en Hollande et auquel j'écrivis. Cet artiste si digne de sa renommée, se rendit donc à Lille à mon invitation. Il déploya dans cette ville tous les heureux prestiges de son art. J'amais l'aérostation ne s'étoit montrée avec plus d'éclat. Je m'embarquai avec cet autre *Dédale*, et durant sept heures que nous voguâmes dans les airs, nous parcourûmes l'espace de cent trente-trois lieues. *Wateau*, (parent du célèbre *Wateau* de Valenciennes) peintre et professeur de l'Académie des arts de Lille, a prêté la magie de son pinceau à cet étonnant voyage, et *Helman*, élève de la même Académie, par son burin délicat et énergique, a mis le sceau au travail heureux du peintre. *On trouve chez lui, rue Honoré, en face du ci-devant hôtel de Noailles, les deux chef-d'œuvres qu'il a gravés.*

Enfin je m'abandonnois à cette jouissance si pure, si douce, qui résulte de la bienfaisance active, lorsque, comme frappé d'un coup de foudre, je me vois proscrit et jetté dans les

fers, déchiré par toutes les tortures, je ne cesse de le répeter, n'ayant jamais pu me procurer la moindre lumière sur les causes d'un traitement aussi imprévû et aussi barbare.

J'aurai pu m'appesantir sur des détails, qui, au premier coup d'œil paroîtront hors d'œuvre; mais qu'on daigne se mettre à ma place, il n'est aucun de ces détails à rejetter, puisqu'il n'en est aucun qui ne serve à ma justification, et qui ne démontre l'injustice et le peu de solidité de la suspicion, qui, sans doute, a creusé l'abyme où j'ai été englouti.

Le grand jour de la révolution est arrivé. Toutes mes vues s'étoient tournées vers la liberté: mes principes là-dessus se manifestoient dans toute leur énergie: l'esprit du despotisme s'étoit déjà élevé contre moi: *Marie-Christine*, gouvernante des Pays-Bas, avoit fait présenter à ce sujet une requête au Département, qui fut renvoyée au District: on voulut bien m'entendre, mais ayant eu la précaution d'écrire sur cet objet à l'Assemblée Constituante, les membres de ce District reçurent vraisemblablement ordre de ne point poursuivre cette affaire. Le ministre de la Despote trancha alors le nœud gordien, en faisant une proclamation qui mettoit ma tête à prix; cet arrêt de poscription a été, à plusieurs reprises, affiché à ma porte même, et aux portes de la ville.

Je reviendrai à cet aveu: il n'appartient à nul homme de faire son apologie, je suis convaincu de cette vérité; mais tout ce que j'ai souffert m'est une epèce de titre pour rappeller plus d'une fois les regards sur mà conduite, principalement pendant la révolution, qui devoit nous

assurer, à mon épouse et à moi, les moyens de jouir pleinement de cette estime, dont le public nous honore l'un et l'autre, et la plus flatteuse sans contredit des récompenses. Je fus le premier à Lille, et peut-être le seul, conjointement avec le citoyen *Meresse-Coulon* (1), mon voisin et mon ami, qui proposai d'équiper et d'entretenir un homme à l'armée de la République, à l'époque que les Prussiens dévastoient les plaines de la Champagne, et que la Patrie fut déclarée en danger : nous en fîmes notre soumission entre les mains du citoyen *Sifflet*, notre capitaine. Ma femme à la nouvelle de la levée des trois cent mille combattans, décrétés par la Convention, me propose, à la suite de la lecture du décret que je venois de faire à mes facteurs, de fournir encore un défenseur à la République; Flatté d'être prévenu sur cet acte de civisme, que je méditois déjà, je serre mon épouse dans mes bras, avec des larmes de joie, et tout mon cœur, si l'on peut parler ainsi, s'ouvre à sa proposition, aux conditions qu'elle en feroit elle-même, en son nom, hommage à la Municipalité : cette explosion d'amour pour la Patrie qui nous a tous deux adoptés, transporte un de mes facteurs : il me propose un homme, ma femme l'enrôle et le charge d'une lettre au Maire par laquelle

(1) Cet infortuné négociant fût incarcéré peu de tems après moi et conduit à Paris, où il a subi les horreurs d'un jugement au Tribunal révolutionnaire, qui a reconnu son innocence. De retour dans le sein d'une nombreuse famille, il fut encore persécuté et réincarcéré : il jouit actuellement de sa liberté.

elle le prioit d'accepter son tribut de dévouement pour la défense de l'État, et de lui indiquer un quartier où il pût aller s'exercer au maniement des armes; elle l'équipa donc de-pied-en cap : enfin, j'ai fourni pour les armées trois hommes, tous les trois équipés ; j'ai constamment payé aux femmes de ces défenseurs sept livres à chacune par semaine jusqu'à l'époque de mon arrestation.

J'ai été le premier citoyen à Lille qui ai fait passer à l'Assemblée Constituante six cent livres en espèces (1); j'ai encore donné six cent autres livres à l'Assemblée Législative; j'ai quelques possessions en Provence : la Municipalité de Marseille me taxe à cinq cent livres, indépendament des dons que j'avois faits spontanément à ma Patrie adoptive, je n'hésitai point, je payai de bonne grace ce qu'on me demandoit : c'est donc

---

(1) Étant au Plessis, un détenu m'apporta une demie feuille de papier imprimée, contenant les noms des personnes et les dons faits à l'Assemblée Constituante dans laquelle la fruitière avoit enveloppé du raisin. Voici ce que cette feuille contient; je l'ai communiquée aux représentans *Legendre* et *Bourdon de l'Oise.*

„ N°. 395. Lettre de M. de *l'Épinard*, rédacteur des „ *Feuilles de Flandres*, (ma gazette portoit alors ce titre) „ adressée à M. le président, en date du 8 de ce mois, „ par laquelle, après différentes demandes relatives à son „ travail, il fait offre d'une somme de six cents livres, „ contenue en une lettre de change signée *Gourbillon*, „ datée du 8 octobre, payable à vue sur M. *Gourbillon*, „ rue Thérese, Butte Saint-Roch, à Paris. La lettre de „ M. *de l'Epinard*; ensemble un procès-verbal concernant „ des difficultés d'impression desdites feuilles sont déposées „ aux Archives „.

la somme de dix-sept cent livres que j'ai dépensée pour la prospérité des armes de la République en moins de deux années de tems. Les biens patrimoniaux sont en vente : je m'empresse de faire l'acquisition d'un domaine national. J'ai fait de fortes dépenses en bâtisses et en reparations. Le bombardement de Lille arrive : ma maison est assaillie de dix-sept boulets rouges, qui occasionnent un très-grand dommage. La Convention accorde des indemnités pour cette destruction aussi considérable qu'innattendue : j'ai l'honnêteté de ne rien reclamer ; c'est un malheur, me dis-je, un bon citoyen doit le supporter avec courage. Je connois cependant certains particuliers, qui ont acheté l'honneur de porter la décoration des Autorités constituées avec autant d'audace que *Duhem*, je le dis tout haut, a employé de bassesse et d'effronterie pour se faire nommer représentant : eh bien ! ces messieurs, dont les propriétés n'ont pas essuyé le choc d'un boulet, ont eu l'impudeur de s'approprier jusqu'à quinze mille livres de dédommagement. Ces sangsues publiques ont vécu paisibles chez eux ; ce n'est pas qu'ils jouissent du calme de la bonne conscience, tandis qu'une infinité d'honnêtes gens ont subi les tortures des prisons : cela est assez naturel, ils étoient les ennemis déclarés de la tyrannie.

Que faisois-je dans ces jours de calamité publique ? J'encourageois le peuple à supporter cet orage de feu par mes écrits que je répandois de tous côtés ; il est aisé d'appuyer de preuves évidentes ce que je consigne ici ; qu'on prenne la peine de lire mes gazettes de ce tems ; je ne me bornai point à ces témoignages de civisme et d'hu-

manité, je distribuois mes provisions mêmes aux malheureux ; j'ai retiré dans mes caves, qui étoient bien voûtées, des mères avec leur famille. Un ouvrier orfèvre, père de trois enfans et ayant sa femme prête d'accoucher, est atteint d'un biscayen rouge, qui lui emporte un bras ; le coup et la douleur le font tomber, le charbon de fer ardent resté dans ses vêtemens, pénètre jusqu'à ses entrailles, et en quelque sorte les calcine ; il est porté à l'hôpital militaire où il est rappellé à la vie, mais ses excrémens ont cessé de prendre leur cours ordinaire, il les rend par le côté (1). Je me suis rendu le tuteur bienfaisant de cette famille malheureuse et éplorée ; j'ai pris soin des couches de la femme ; j'ai fourni à l'entretien des enfans ; j'ai enfin remis à cet infortuné chef de famille, à sa sortie de l'hôpital, environ six cent livres que j'ai su obtenir de la sensibilité du petit nombre d'ames compatissantes, dont notre espèce peut s'honorer ; de plus, je lui ai fait obtenir six livres par mois de la Commune, et une personne généreuse, qui m'est inconnue, me faisoit passer régulièrement chaque mois aussi un assignat de cinq livres pour être remis à cette victime des horreurs de la guerre.

Je présentai ce malheureux au médecin *Duhem*, ne doutant point qu'il ne s'empressât de satisfaire à son devoir, en faisant son rapport à la Convention, sur l'etat où étoit réduit cette misérable

(1) C'est une cure qui honorera à jamais les chirurgiens qui l'ont traité : je regrette infiniment que leurs noms me soient échappés.

famille qui n'avoit plus de ressources que dans la bienfaisance d'autrui. Le croiroit-on ? Les entrailles de fer de *monsieur Duhem* s'endurcirent encore davantage ; il regarda cet infortuné avec cette indifférence, ce mépris qui est un outrage assassin pour l'humanité..... Ah! Lille, Lille, combien tu dois te féliciter que ce brutal, altéré de sang, ne soit pas venu lancer les serpens de la discorde au sein des familles que renfermoient tes murs, avant ton bombardement, puis qu'après cette calamité, sa seule apparition t'a donné tant de raisons de l'accuser et de gémir!

L'hôpital militaire, où s'entassoit une multitude de blessés, manquant de charpie pour les pansemens, j'adressai une invitation, où j'avois répandu toute ma sensibilité, à nos concitoyennes; je les engageai à s'occuper essentiellement de ce moyen de guérison : non seulement les femmes de Lille, mais celles des villes adjacentes, des bourgs et villages circonvoisins, donnèrent tous leurs soins à ce genre de travail, et la charpie devint abondante.

Il m'en coûte beaucoup d'offrir cet Exposé succinct de ma conduite, depuis que j'ai quitté le Service et pendant la Révolution ; j'aurai pu même étendre le tableau. Je ne me dissimule point, que je blesse la décence, que c'est une espèce d'obligation de tenir enseveli dans l'ombre du secret, les services qu'on a pu rendre. Eh ! ne suffit-il pas de nourrir son cœur du souvenir du bien qu'on a été assez heureux de faire ? cette satisfaction intérieure n'est-elle pas le comble du bonheur ? Mais je ne me lasse point de revenir sur cet objet. Qu'on s'attache à con-

sidérer un plan de justification que je suis nécessité à établir, et est-il quelques moyens, qui agissent en ma faveur, que je doive négliger ? Voilà où m'a amené mon infortune, c'est d'être contraint à parler de moi, à mettre en évidence le peu de valeur que je puis avoir ; j'oserai même appeller en témoignage tous les habitans d'une grande ville, je le dis avec des larmes de sensibilité, j'en suis aimé, et je m'arrache à un spectacle si touchant ; ma disgrace, ma ruine totale me forcent de m'exiler d'un séjour si cher, et dont j'emporterai un éternel ressouvenir, pour me retirer dans ma Patrie : mes persécuteurs viendroient-ils encore m'y porter des coups assassins ? Hélas ! leur rage ne doit-elle pas être rassasiée ! ah ! monstres n'avez-vous pas fait couler assez de fleuves de sang ! vous faudroit-il encore de nouveaux monceaux de cadavres ?

Il ne me suffit point d'avoir cherché à buriner l'image imposante de mes malheurs, d'avoir aspiré à transmettre cette image douloureuse dans tous les cœurs, dans les cœurs susceptibles des moindres sentimens d'humanité : il est nécessaire qu'à côté de cette peinture, s'expose dans toute sa difformité, dans toute son horreur, celle des barbares auteurs du supplice qui m'a déchiré pendant quinze mois : quels sont donc mes bourreaux ? Un obscur scélérat *Lavalette*, un féroce *Duhem*, le monstre...., ce nom seul désigne assez ce *Robespierre*, qui n'a eu et n'aura jamais d'égal pour la cruauté, l'inhumanité, la soif du sang, la faim, si l'on peut le dire, de la chair humaine, faim qu'il ne lui eût été jamais possible d'assouvir. J'ajouterai sans hésiter, à ces tigres, *Bentabole* et *Levasseur*,

Les voilà, les voilà, les cannibales qui ne respiroient que le desir ardent de me dévorer.

J'avois eu des débats très-chauds avec ce *Lavalette*, et même je m'étois engagé solemnellement à démasquer cette hideuse créature, la honte et l'opprobre de son espèce. Je publiois dans ma gazette, *que les portes de Lille avoient été ouvertes durant la nuit, que des Autrichiens étoient venus déguisés jusques dans le faubourg des Malades, qu'un officier supérieur de la place* (c'étoit lui que je voulois désigner) *avoit eu un pour parler avec eux, et que deux malles très-lourdes leur avoient été remises.*

Ces faits étoient vrais : je les avois vus, je les avois vus de mes deux yeux, moi, deuzième. Le lendemain, je fus appellé au Comité révolutionnaire, *Lavalette* le presidoit : je soutiens avec cette noble audace qui caractérise la vérité et l'amour de la Patrie, ce que j'avois avancé: je ne manquai point d'être hué, conspué par ce *respectable* Comité : il y eut mêmes d'*honnêtes* membres qui s'avisèrent de m'accuser d'intelligence avec *Pitt*, ils eurent jusqu'à l'effronterie de prétendre que mes caves étoient pleines de guinées, qu'il falloit supprimer ma gazette, etc. etc. Ne pouvant avoir la liberté de laisser échapper un mot, un seul mot pour *prouver* ce que j'avois dit et écrit, et en même tems pour me défendre des inculpations aussi absurdes que iniques dont on me chargeoit, je me retirai, bien plein de la ferme intention de démasquer les scélérats ; j'aime à croire qu'il y avoit quelques honnêtes gens dans ce comité si peu digne de les posséder ; mais ces honnêtes gens ne sont-ils pas coupables de s'être ainsi laissés mu-

seler ? La foiblesse, en ces circonstances, est bien près de l'improbité. Voilà, je crois, l'origine du déluge de maux dont cette malheureuse ville, qui me sera toujours chère, a depuis été accablée. Le féroce *Duhem* de son côté se travailloit pour m'amener. à l'infâme projet de m'armer de poignards, de torches incendiaires; il auroit fort desiré que je renonçasse au sage parti d'être toujours moi-même, c'est-à-dire, de garder le juste équilibre qui concilie l'homme sensé et l'homme sensible; en un mot, son dessein étoit de faire de ma gazette son arsenal; delà la véhémente prédication des mesures les plus inhumaines, des incarcérations, des égorgemens; delà un rapide embrasement dans les quatre coins de la ville. Les meneurs de la société populaire, ses dignes coopérateurs, m'envoyèrent même jusqu'à deux fois une députation pour m'inviter fraternellement à leur faire l'honneur d'assister à leurs séances soi-disant patriotiques, bien entendu que j'en rendrois un fidéle compte dans mon papier, avec toute la chaleur dont de pareilles conceptions sont susceptibles. On observera que le *célèbre Duhem* étoit en quelque sorte l'ame de cette *vertueuse* société, qu'il y présidoit; mais rien ne put me dénaturer, je m'obstinai à conserver mon caractère. c'est annoncer que je rejettois bien loin l'idée seule d'être leur complice. Je n'ai cessé de proclamer l'obéissance aux Lois, l'amour de la Patrie, le civisme épuré et en même tems la haine du despotisme, la haine aux tyrans, à tout ce qui pouvoit blesser la liberté. Le docteur vétérinaire dans son astucieux rapport à la Convention, imprimé non certainement par décret du sénat

discours qui n'est point de lui, j'ose l'affirmer, car je ne lui ai jamais entendu proférer deux mots de suite en français, se donne avec une impudeur stupide des éloges sur sa mission, et moi je soutiens et je m'offre à le prouver que monsieur *le Médecin* n'a jamais vu les avant-postes, que son régime à Lille a été d'y prendre les bains, de se divertir *de tout son cœur* avec ses commères et autres personnages avilis dans l'opinion publique. S'il se trouvoit quelques incrédules, je les renverrai à son *mandat d'amener* mille bouteilles de vin à Arras; je les renverrai à cet autre fait, il n'en a pas moins soustrait de la cave de l'émigré *Sainte-Aldégonde*, etc. etc. La guerre qu'il sembloit avoir déclarée aux honnêtes gens, aux marchands, aux négocians, n'avoit d'autre cause que le refus obstiné qu'on faisoit de recevoir l'*indocte* docteur chez soi. Avant l'époque de la révolution, *Duhem* habitoit le bourg du Quesnoy, sur la partie du territoire autrichien; la raison de ce séjour étranger, il faut l'avouer, étoit des mieux fondée; ce médecin de malheur avoit le désagrément d'être courbé sous le poids de dix à douze décrets de prise-de-corps, lancés contre lui par le ci-devant parlement de Douai. Dans son éloquent rapport il me fait l'honneur de me traiter de *plat écrivain* : jamais je n'ai eu aucune prétention à tout ce qui est relatif au littéraire; mais je m'énorgueillis d'avoir été l'organe incorruptible de la vérité, et c'est à ce titre que j'avois allumé le courroux de mon critique. Ah! mon cher docteur, mon pauvre *Duhem*, tu ne me reconnoissois pas si *plat*, lorsque tu m'apportois tes misérables chiffons et que tu me priois

bien humblement, *bien humblement* de les rédiger dans l'intention modeste que je fusse un des collaborateurs de ta réputation ; aurais-tu la mémoire meilleure que le cœur ? Ressouviens-toi bien, *grand homme* de la confrairie de Robespierre, que cela t'est arrivé plus d'une fois. Tu te flattes de m'avoir *tancé* : citoyen, *tu ments bien puamment*, car tu es convaincu que je n'ai jamais été homme à supporter l'oubli de moi-même ; tu sais qu'on ne m'a jamais attaqué en face sans que je n'aye eu l'attention d'y répondre, quelque fût la qualité des gens ; que jamais je ne me suis mis dans le cas d'être *tancé* par qui que ce soit, et sur-tout par un individu tel que mons *Duhem*. C'est donc une menterie attroce de ton teinturier, car encore une fois, ton rapport n'est pas de toi. Tu me calomniais impudemment auprès de la Convention, et pour m'interdire toute faculté de te répondre, tu avois pris *la sage précaution* de me faire mettre au *secret*. Tu calomniois aussi grossièrement l'anglais *Hamilton*. Eh ! brave champion, fais la guerre à la nation anglaise, mais non à un individu : je te remercie au reste de ta sortie contre ce galant homme, tu me fournis l'occasion de révéler au public que depuis dix à douze ans, ce vertueux anglais m'a remis des sommes assez considérables pour les distribuer aux pauvres, et qu'il est en, grande partie, celui qui a le plus contribué à m'aider à secourir l'infortunée famille de cet ouvrier orfèvre, dont je parle ci-dessus, de ce même malheureux respectable que tu as éconduit avec tant de brutalité ; quel différence de toi au bienfaisant *Hamilton* ! cet estimable étranger, dont je m'honore d'avoir obtenu la confiance et l'amitié, n'a jamais fait

le bien que pour l'unique satisfaction de faire le bien, et jusqu'à présent il m'avoit engagé à ne point le nommer dans ce nombre, si borné, des bienfaiteurs de l'humanité ; mais j'ai cru devoir rompre le silence qu'en quelque sorte il m'avoit imposé. La nature humaine a besoin de cet honneur, qu'on expose au grand jour de semblables modèles de vertus, dont elle a droit de s'énorgueillir.

Le *mangeur* d'hommes, ce vil scélérat *Robespierre*, avec lequel j'avois eu le malheur d'être lié avant la révolution, alors ce monstre hideux étoit enveloppé dans son hypocrite nullité, m'accabloit sans cesse de protestations de bienveillance ; il est vrai que mon œil pénétrant commençoit à se faire jour dans son cœur infecté déjà du levain de tous les crimes ; d'après cet apperçu je ne pouvois guère lui accorder qu'une défiance qui ne tarda point à se convertir en mépris : il laissoit échapper ces principes qui ont été la base de sa profonde scélératesse : il me faisoit passer continuellement ses opinions, ses discours dans l'intention de les publier par la voie de ma gazette ; j'y ai donné place à quelques uns ; mais j'ai refusé constemment d'insérer ceux qui tendoient à pervertir l'esprit public. Ce monstre, c'est son nom, m'a souvent sollicité, pressé de me jetter dans le tourbillon de la révolution, en m'écrivant *qu'il me vouloit du bien, qu'il desiroit me forcer de réparer les torts de la fortune* ; il m'invita même à prendre une place dans les armées : sa proposition me fût renouvellée par *Lavalette*, sous le prétexte que lui *Robespierre* me connoissoit quelques talens militaires. Je me bornai à lui répondre que je m'étois voué à un parti décidé, c'étoit de me suffire à moi-

même ; que né sans aucun germe d'ambition, je n'aspirois qu'à me rendre utile. Je forme l'établissement d'une Imprimerie, je lui en fais part, il m'en félicite et me témoigne l'extrême envie qu'il auroit de me voir à Paris, ajoutant que l'ouvrage ne me manqueroit point. Un de ses scribes m'apporte même une lettre d'invitation de sa part qui m'engageoit à me rendre auprès de lui. Ne voulant point me décider au déménagement, vu l'inconvénient du transport de mon attirail, ce digne envoyé avoit eu l'ordre de son maître de me proposer de le faire conduire à Paris aux frais de la Nation.......

A l'égard des représentans *Bentabole* et *Levasseur*, ils m'ont persécuté sans me connoître ; ce sont eux qui ont ordonné mon arrestation et celle de mon épouse sans nul motif déterminé : je les défie ici d'en donner aucun, un seul. Ma femme, sous la garde d'un gendarme, est admise auprès d'eux : elle les prie de l'éclairer sur les causes de la persécution que nous éprouvions l'un et l'autre, elle reclame les *Droits de l'homme* et de *l'Hospitalité*. Quant aux *Droits de l'homme*, (lui répondent ces messieurs, ce que nous avons déjà dit) *il n'y a que les aristocrates qui les reclament*, etc. „ Votre mari est suspect „ parce qu'il se nomme *Paris*; il a des liaisons „ avec *Lamarlière*, qu'il a adulé ; d'ailleurs sa „ gazette déplait aux généraux, (c'est-à-dire „ à *Lavalette* lui-même et aux généraux traîtres „ à la Patrie) ; enfin, elle est incivique „ ; à ce dernier chef d'accusation ma femme se hatant de leur demander s'ils l'avoient lue, „ NON ! „ Ce non absolu est leur unique réponse : donc les représentans commissaires, qui ne me con-

noissoient nullement, avoient été prévenus selon toutes les apparences par mons. *Duhem* et apportoient de Paris la fatale liste de proscription (1)

---

(1) On va juger par l'extrait d'une lettre de ma femme, en date du 12 Vendémiaire, de la vérité de ces faits, et que les représentans *Bentabole* et *Levasseur* qui m'ont fait arrêter, sans me connoître, avoient apporté de Paris la liste fatale de proscription d'un grand nombre de bons citoyens.
„ Je vais vous faire part (c'est ma femme qui parle) des
„ démarches que j'ai faites, il y a environ trois mois, auprès
„ du citoyen *Duhem*. Mon intention étoit de m'informer
„ ce que vous étiez devenu; je n'ai nullement été chez
„ lui pour solliciter, mais seulement pour savoir de vos
„ nouvelles, puisque je n'en recevois aucune. Lorsqu'il m'a
„ vue, il ne m'a pas donné le tems de m'expliquer, en me
„ disant que vous n'étiez qu'un *Modérantiste*, et que vos
„ gazettes étoient *modérées;* qu'il vous l'avoit dit à vous-
„ même que *vous vous feriez pendre*, et il a ajouté, que,
„ s'il avoit agi sagement, il auroit *dû vous faire arrêter*
„ *plutôt;* qu'il y avoit au Comité de sûreté générale un
„ tas de papiers, de dénonciations contre vous. Bien per-
„ suadée du contraire, je me suis retirée sans rien dire.
„ Vous sentez bien, mon bon ami, que cet homme n'a
„ que trop mérité la réputation *atroce* qu'il s'est acquise,
„ et que suivant les apparences, il est l'auteur de tous
„ nos maux..... „

Pour moi, je n'en doute point. J'avois expressément engagé mon épouse à ne faire aucune démarche en ma faveur, parce que je ne voulois devoir ma liberté qu'à la justice. J'aurois pû m'adresser à plusieurs députés de qui je suis connu, ainsi qu'à un grand nombre d'amis dans Paris. Il est donc trop vraisemblable que c'est *Duhem* qui m'avoit proscrit, et que *Bentabole* et *Levasseur* n'ont été que les exécuteurs de ses ordres; et si l'on rapproche mon arrivée à Paris au Comité où (je le rappellerai ici) j'ai fait antichambre trois jours et deux nuits, et ce mot fatal au SECRET, qu'il a fait ajouter à l'ordre de me conduire à l'abbaye, il sera évident que j'étois sa victime. Oui, barbare, je suis *modéré* aux yeux des hommes féroces tels que toi, et cette vertu de mon cœur a toujours fait

d'un grand nombre de bons citoyens. Les pièces justificatives qui terminent cette relation de mes tortures *démontreront* encore mieux la vérité. Ma réponse très-étendue à ces chefs d'accusations imaginés par la scélératesse la plus inique et la plus révoltante ; puisqu'ils m'ont plongé dans les cachots des prisons de Paris, est consignée dans ma gazette du 17 Août 1793 (vieux style). Dans la même feuille et du fond de mon Antre sépulchral, j'invitois tous mes concitoyens, tous mes lecteurs, au nom de ce qu'il y a de plus sacré, de dénoncer aux représentans, à toute

---

toute ma consolation dans mon infortune. Je me fais gloire de m'être refusé à me saisir des poignards, des torches dont tu voulois armer ma main. Tu savois bien à qui tu t'adressois, quand tu as insulté à la foiblesse et au malheur, en disant à ma femme que tu m'*avois averti que je me ferois pendre*. Certainement tu ne m'aurois jamais osé manquer si impunément, et je l'eusse d'autant moins souffert de ta part, que personne n'ignore que la lâcheté est l'appanage des buveurs de sang ; qu'eux seuls sont capables d'outrager l'infortune. Tu avois certainement des raisons de me faire mettre au *secret*, car si j'avois été à même de te démasquer plutôt, ton regne n'eût, peut-être, pas été si long, je me réserve de remplir cette tâche à mon retour à Lille. J'ai dit plus haut que je ne m'étois adressé à personne pour solliciter ma sortie, cependant, étant au Plessis, ayant lû dans un journal que *Beaulieu*, artiste au théâtre de la Cité, avoit défendu un Nantais au tribunal révolutionnaire, comme j'avois accueilli ce comédien à Lille et que peut-être lui avois-je été utile, même jusques dans les Landes de Bordeaux, je lui écrivis une lettre pour l'inviter de s'intéresser à moi ; il n'a pas daigné me répondre ; mais il dit au porteur de ma lettre, qu'il ne s'interessoit pas pour des contre-révolutionnaires, que *Bentabole* le lui avoit dit. Je ne cite ici cet homme que pour faire voir, que les services rendus ne servent qu'à multiplier les torts de l'ingratitude.

la

la nature entière, non pas un article de ma gazette, mais encore une seule phrase, une seule ligne qui fût entachée du soupçon d'incivisme. Je demandois à être chargé de fers pour le reste de mes jours, si dans aucun de mes écrits on pouvoit me prouver que j'aie jamais fait l'apologie du despotisme. Je ne saurois mieux appuyer ce que j'avance que par le trait suivant : le gouvernement de l'ancien régime me pensionnoit pour la publication des nouvelles lois dans ma gazette : on connoît ces formules du commencement et qui les terminoient : *Louis par la grace de Dieu*, etc. *Voulons et nous plait*, etc. Formules toujours si révoltantes pour l'homme né libre : eh bien ! je n'en ai jamais fait usage, les etc. etc. remplissoient ce vide.

Je ne prétends point m'appuyer de la seule sensibilité, de ce mouvement de compassion qu'à droit d'exciter l'être souffrant : je réclame, à haute voix, l'impartialité la plus judicieuse : elle a lu les faits : qu'un bandeau sur les yeux comme on nous peint la Justice, qu'elle s'arme de la sévère balance et qu'elle prononce ; qu'elle considère l'homme le plus innocent frappé comme l'homme le plus criminel : eh ! quel dédommagement puis-je jamais espérer ? Quelle évaluation de bonheur à mettre à côté de la somme des maux que j'ai soufferts ? Des pertes irréparables que j'ai essuyées ? Ma santé totalement perdues ainsi que celle de mon épouse ; mes établissemens qui m'ont coûté tant de veilles, de soins, de tracasseries, renversés, détruits ; une fortune honnête consumée des trois quarts au service d'une nation qui m'avoit adopté, d'une Patrie dont j'ai cherché à mériter l'estime

en réunissant tous mes efforts pour me rendre utile aux Français, à tous les hommes : voilà les titres que je viens de présenter à mes ennemis mêmes, je le répete, l'établissement de ma gazette, après les coups dont j'ai été brisé, tomboit nécessairement, puisque j'en étois le seul rédacteur et que jamais je n'ai eu de collaborateurs, et quelles marques de reconnoissance ai-je reçues ? Je me vois précipité dans les gouffres inquisitoriaux, opprimé sous le plus rigoureux *secret*, privé de tout, de l'air même qui sembloit m'être interdit, puisqu'il me falloit me traîner auprès d'une lucarne, très étroite, garnie de triples barraux pour aspirer ce que je puis nommer un soufle de vie ; obligé de donner jusqu'à quinze livres pour faire remettre une lettre à son adresse, rançonné jusqu'au point d'être forcé d'acheter vingt sols une feuille de papier. Qu'on calcule la somme que cet objet m'a pu coûter, quand on saura que j'ai écrit plus de trois cents lettres à la Convention, au Comité de sûreté générale, à l'Accusateur public, enfin à ma trop malheureuse épouse, sans avoir goûté même la certitude qu'elles ont été remises, excepté une seule, comme je l'ai déjà dit, dont je reçus la réponse.

Ma femme auroit pu administrer mon établissement de la Petite-Poste, ce qui l'auroit aidé à se substanter : eh bien ! cet établissement, son unique ressource, lui a été enlevé par je ne sais quelle autorité. Ce seul évènement m'a occasionné une perte de douze à quinze mille livres ; les boëtes en grand nombre distribuées dans la Châtellenie et dans la ville, les timbres, les écritaux, les vêtemens de mes facteurs, car je les ha-

billois, enfin ce qui m'étoit dû, tout est, selon les apparences, perdu pour moi. Ces malheureux facteurs, tous pères de famille, réduits à l'extrême misère, mes ouvriers imprimeurs, au moins trente ménages que je soutenois depuis dix à douze ans ruinés, mourant de faim, et pour surcroît d'infortune, je dirai plus de souffrance, ma femme, sous peine d'exécution, contrainte à payer les impositions: tels sont les divers poignards assassins dont mon cœur a été déchiré. Ah *Duhem!* *Duhem!* de tels crimes, car on vient de contempler ton ouvrage, resteroient-ils impunis? Voilà donc ma situation, ma déplorable situation, obligé de me transplanter, d'aller exhaler les restes de ma vie languissante, que dis-je, obligé de me livrer à la pitié de ceux qui daigneront jetter un regard sur mon misérable état; forcé d'implorer, en un mot, la compassion: quelle image! quelle image! succombant enfin au besoin, mon épouse et moi, si les représentans d'une nation magnanime et généreuse ne m'autorisent à poursuivre en dédommagement les monstres qui ont violé, dans ma personne, les *Droits de l'Homme* et ceux de *l'Hospitalité*; encore une fois, c'est là ma déplorable existence.

Les mesures de sûreté sont louables assurément, mais doit-on croire avec autant d'imprudence, une imprudence aussi barbare qu'elle est aveugle, à la légèreté des dénonciations? Tremblons tous tant que nous sommes, si les pouvoirs ne sont par limités, sur-tout dans les mains de tant d'individus sans discernement, et qui occasionnent à-peu-près autant de mal que les méchans! tremblons, si, dans les jours orageux d'une révolution, on n'examine pas jusqu'à la

plus exacte sévérité la conduite de tout agent dénoncé ! tremblons, si l'on n'a point le courage de le punir, je suppose qu'il soit reconnu coupable, et sans doute, il faut avec la même attention le justifier s'il est innocent. Le moyen d'extirper le vice, c'est de le poursuivre à toute outrance ; le moyen de faire naître toutes les vertus, c'est de défendre l'innocence avec chaleur, c'est de donner de l'éclat à la justification de l'homme juste et sans reproche : point de ces ménagemens si préjudiciables à l'intérêt de la société : il faut de la parité dans toutes les chances, un appui déclaré aux hommes de bien, sur-tout s'ils sont en place, une guerre ouverte et sans trève aux fripons, aux buveurs de sang, aux hypocrites, les scélérats les plus dangereux.

Citoyens Représentans tout vous crie : soyez inexorables aux méchants et le soutien des bons; faites tomber tous les masques, qu'il n'y ait que les ames pures qui soient dignes d'attacher vos regards ; qu'en un mot la vertu, les talens s'applaudissent sous votre aîle protectrice, et rejettez sans pitié loin de vous, la méchanceté et l'ignorance.

Monumens de la tyrannie qui m'a précipité dans les fers.

Formule du Mandat d'Arrêt de la *louable* Municipalité de Lille.

Nous Maire et Officiers - Municipaux de la ville de Lille, District du dit Département du Nord, mandons et ordonnons à tous nos exécuteurs de mandemens de justice, de conduire en la maisons des Bons-Fils de ladite ville, le nommé *Paris* dit *l'Épinard*, demeurant en cette ville, rue de l'Abbaye de Los, en vertu de la délibération prise ce jourd'hui par le Comité de surveillance générale, présidé par le représentant du peuple.

Mandons au gardien de ladite maison d'arrêt, de le recevoir : le tout en se conformant à la loi. Requérons tous dépositaires de la force publique, auxquels le présent mandat sera notifié, de prêter main-forte pour son exécution en cas de nécessité.

Lille, le 5 août, l'an deuxième de la République, mil sept cent quatre-vingt-treize.

En vertu de la délibération sus rappellée.
LEFEBVRE d'Henin, *Maire.*

Sur ce mandat d'arrêt, je fus conduit à la maison des *Bons-Fils* où je séjournai pendant environ dix-huit jours : la pièce suivante est un extrait du registre aux écroux de cette maison.

Je soussigné, économe de la maison d'arrêt des ci-devant Bons-Fils, de la Commune de Lille, déclare que le citoyen *Paris* dit *l'Épinard*, est sorti de notre dite maison le 21

août 1793 (*vieux style*) pour être transféré à Paris : extrait du registre aux écroux, Lille le 14 Fructidor, deuxième année républicaine.

BALINBOIS, *économe.*

Vérifié par le commissaire civil aux maisons d'arrêt, de justice et prisons.

Signé, SAINT-JUST, *Officier municipal.*

On se rappelle que mon épouse fut proscrite comme moi, mais rendue à ses foyers, moyennant qu'elle seroit gardée par un gendarme, d'après l'ordre suivant :

LIBERTÉ. *ÉGALITÉ.*

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Lille, Le 16 août 1793, l'an deuxième de la République.

Les représentans du peuple, envoyés près l'armée du Nord.

« Après les informations qu'ils ont pris sur la citoyenne » *de l'Épinard*, considérant qu'il n'y a rien à sa charge dans les » inculpations et suspicions qu'on a pu avoir sur son mari, » mis en état d'arrestation, par ordre du Comité de » surveillance de cette ville, arrêtent que le gendarme » se retirera d'auprès ladite citoyenne, et qu'elle pourra » vaquer librement aux affaires qui la concernent, et ce » sans rien changer aux mesures prises par le Comité de » surveillance, pour l'arrestation de son mari ».

Signés, BENTABOLE et LEVASSEUR,

Ce gendarme resta auprès de mon épouse pendant huit jours : cette sûreté pour sa personne innocente lui coûta la nourriture d'un homme et quarante livres : suit la quittance de cet ange tutélaire :

» Reçu de la citoyenne *de l'Épinard* la somme de quarante » livres de France, pour l'avoir gardée chez elle pendant » l'espace de huit jours. Lille le 16 août 1793, l'an deuxième de la République française ».

Signé, HENNION, gendarme.

Ma femme libre, sollicita la levée des scellés qu'on avoit apposés sur mon bureau seulement, et elle parvint à obtenir l'ordre qui suit:

LIBERTÉ. *ÉGALITÉ.*

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Lille, *le* 17 *août* 1793, *l'an deuxième de la République.*

,, Les représentans du peuple envoyés près l'armée du ,, Nord, arrêtent que le juge-de-paix *Destrez*, qui a apposé les scellés sur les papiers du citoyen *l'Épinard*, les ,, lèvera, vérifiera lesdits papiers, en présence d'un officier ,, municipal, retiendra par devers lui ceux qui paroîtront ,, suspects, et rendra compte aux représentans du peuple, ,, à Lille, des résultats de cette opération ,,.

Signés, LEVASSEUR, BBNTABOLE et scellé.

Cet ordre ne fut mis à exécution que deux jours après, et il résulta de la visite de mes papiers le Procès-verbal suivant:

,, Le dix-neuf du mois d'août mil sept cent quatre-,, vingt-treize, l'an deuxième de la République française ,, une et indivisible, à la réquisition des représentans du ,, peuple, envoyés près l'armée du nord, en date du dix-,, sept du présent mois, réquisition signée *Levasseur* et ,, *Bentabole*, et scellée, nous *Jaques-Eustache-Henry-Joseph* ,, *Destrez*, homme de loi, et juge de paix du quatrième ,, arrondissement de la ville de Lille, département du ,, Nord, soussigné, accompagné du citoyen *Albéric-Joseph* ,, *Masurel*, notre secrétaire-greffier, nous nous sommes ,, transportés chez le citoyen *Joseph Paris*, dit *l'Épinard*, ,, rédacteur de la gazette du département du Nord, de-,, meurant rue de l'Abbaye de Los, en cette ville, où étant ,, parvenus avec le citoyen *Philipe-Édouard-Joseph Dérode*, ,, officier municipal de la commune dudit Lille, nous ,, avons procédé à la reconnoissance et à la levée de nos ,, scellés, que nous avons trouvés sains et entiers sur les ,, deux portes et les deux croisées du cabinet dudit citoyen ,, *Paris*, et à l'instant, à l'intervention et en présence ,, dudit citoyen *Dérode*, vérification faite des papiers,

» lettres, imprimés, que nous avons trouvés, tant sur » le bureau du susdit *Paris* que dans les cartons reposant » dans les enclades dudit cabinet, nous n'avons rien » trouvé dans lesdits papiers, lettres et imprimés, qui » puisse faire suspecter le civisme dudit citoyen *Paris*.

» En foi de quoi, nous avons rédigé le présent procès-» verbal, que nous avons *empris* de faire remettre aux » susdits citoyens représentans du peuple, en conformité » de leurs susdites réquisitions.

» Ainsi fait et rédigé, les jour, mois et an que dessus, » sous nos signatures respectives etoient *signés*, *E. J.* » *Destrez*, *Derode*, *Masurel*, secrétaire-greffier ».

Malgré mon innocence reconnue par ce procès verbal, je fus envoyé à Paris. Voici l'Ordre du Comité de Sûreté Générale et l'Ecroux de l'Abbaye où j'ai été enterré pendant dix mois.

CONVENTION NATIONALE.

Comité de Sûreté Générale et de Surveillance de la Convention Nationale.

Du 26 août 1793, l'an deuxième de la République française, une et indivisible.

Le Comité de sûreté générale de la Convention Nationale.

Arrête, que Joseph *Paris* dit *l'Épinard*, que les représentans du peuple envoyés près l'armée du Nord, ont fait traduire à Paris, sera mis en état d'arrestation dans la maison de sûreté dite de l'Abbaye à Paris, pour y être détenu par voie de police et de sûreté générale, et au SECRET (1), jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné.

Les représentans du peuple composant le Comité de sûreté générale de la Convention Nationale : *Panis*, *Alquier*, *la Viconterie*, *Guffroy*, *Laignelot.*

Certifié conforme à l'original déposé aux greffes de l'Abbaye.

LAVAQUERIE.

---

(1) Je le répète, ce mot fatal, c'est *Duhem* qui l'a fait ajouter par apostille.

Etant

Étant au Plessis, je fis connoissance d'un jeune homme, et je le priai de vouloir m'être utile ; il mit tout le zèle d'un véritable ami pour me tirer de l'abime où j'étois plongé ; n'ayant pas la faculté de me revoir, il m'écrivit une lettre dont voici l'extrait :

" Je suis entré hier dans tous les bureaux " du Comité de sûreté générale où vos pièces " à charge et à décharge devroient être ; je n'ai " trouvé au bureau de l'arrieré qu'une pétition " d'un grand nombre d'habitans de Lille qui " vous réclament comme bon citoyen, et deux " lettres ou petitions de votre épouse. Au bureau " de la première région, il n'y a que deux " pièces, une pétition datée du 30 Thermidor, " et un certificat du comité révolutionnaire de " Lille : j'ai pris copie de ce dernier : je vous " la fais passer ".

Paris de l'Épinard, No. 2051 -- La citoyenne *Paris de l'Épinard* demande qu'en conformité de la loi, communication lui soit donnée des motifs d'arrestation de son mari. Séance du 26 Thermidor, deuxième année de la république.

Extrait des registres aux délibérations du Comité révolutionnaire de Lille. -- Vû la pétition présentée par la citoyenne *Paris de l'Épinard*, tendante à obtenir communication des motifs de détention de son mari, le Comité déclare que ledit *Paris de l'Épinard* a été mis en arrestation à Lille, le 5 août 1793 (*v. s.*) par le Comité de surveillance composé de toutes les autorités réunies, sans qu'il soit détaillé aucun motif particulier (1) : ce Comité étoit alors présidé par le représentant du peuple : il n'a trouvé dans aucun registre de ses prédécesseurs les motifs de sa trans-

---

(1) Que l'on juge d'après cela de quels hommes ses autorités étoient composées ! on y distinguoit sur-tout deux ou trois Prêtres d'une conduite au moins très-suspecte.

lation à Paris (1). Fait au dit Comité à Lille, les jour, mois et an que dessus.

Signés, CAPRON, *président;* VATEAU, *secrétaire.*

Pour copie conforme, CAPRON, *président;* DEVIM, *secrétaire par intérim.*

Enfin après quinze mois de misère, de tourmens inouis, après la destruction de ma santé, de celle de mon épouse, enfin après ma ruine totale, j'ai obtenu sur le rapport des représentans commissaires *Bourdon de l'Oise* et *Legendre*, mon brevet de liberté, émané du Comité de sûreté générale : il est concu en ces termes :

CONVENTION NATIONALE.

Comité de Sûreté Générale et de Surveillance de la Convention Nationale.

Du 26 *Vendémiaire, l'an troisième de la République française, une et indivisible.*

Oui le rapport des Représentans du peuple *Bourdon de l'Oise* et *Legendre*, sur l'interrogatoire qu'ils ont fait subir en la maison Egalité au citoyen *Paris l'Épinard*, contre lequel il n'existe *aucun motif d'arrestation* : le comité de sûreté générale arrête que ledit *l'Épinard* sera mis sur-le-champ en liberté et les scellés levés au vû du présent.

Signés, LESAGE-SENAULT, BOURDON de l'Oise, REVERCHON, LEVASSEUR de la Meurthe, BENTABOLE (2), MONTMAYON, COLOMBEL de la Meurthe.

Pour copie collationnée à l'original.

L O U C H E T, secrétaire.

---

(1) Je vous somme DUHEM, BENTABOLE et LEVASSEUR de dire si ce n'est pas là un leger diminutif des NOYADES de CARRIER, des FUSILLADES de COLLOT, etc. etc. etc.

(2) Je ne dois point passer sous silence l'observation suivante : BENTABOLE, un des représentans qui ont signé ce brevet de ma

J'ai dit dans une note, page 33, que j'avois fait assigner au bureau de conciliation le géolier de l'Abbaye, au sujet de mon argent et d'une partie de mes effets, qu'il m'a volée et qu'il s'étoit laissé condamner par défaut. Je l'ai de nouveau attaqué au tribunal du sixième arrondissement, auprès duquel j'attendois la justice qui m'étoit due. Eh bien ! j'y ai perdu ma cause. Le serment de ce coquin, qu'il a prêté avec une effronterie

---

liberté, convient LUI-MÊME qu'il n'existe AUCUN MOTIF D'ARRESTATION CONTRE MOI : Pourquoi donc m'a-t-il fait arrêter ? Pourquoi donc a-t-il répondu à cet ami dont je viens de rapporter l'extrait de lettre, page 89, et à BEAULIEU, lorsqu'ils lui parlèrent de mon affaire, et que le premier le somma, au nom de la loi, de déclarer au Comité ou de donner par écrit les motifs de sa tyrannie envers un homme qu'il n'a jamais vû ni connu ? Pourquoi a-t-il la mauvaise foi de répondre que J'ÉTOIS UN CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE, ET QU'IL Y AVOIT AU COMITÉ DE SURETÉ-GÉNÉRALE UN GRAND NOMBRE DE DÉNONCIATIONS CONTRE MOI ? Qu'on rapproche cette réponse vague et perfide du propos qu'à tenu DUHEM à ma malheureuse épouse ; (voyez la note page 79) alors le voile tombe, on est frappé de la coincidence de ces deux hommes, on saisit leur projet atroce, leur désir manifeste de me perdre ; on voit trop que BENTABOLE n'étoit que l'exécuteur aveugle des ordres du Docteur, non en médecine, mais en méchanceté, en inhumanité : Je t'invite, je te somme BENTABOLE de prouver comment je suis UN CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE ; produis ces pièces que tu as dit être au Comité : je cours me replonger dans les fers si je suis coupable en la moindre chose de ce dont tu m'as accusé ; ce n'est pas assez de quinze mois de tortures, je dois porter ma tête sur l'échafaud, je dois mourir. Si ces motifs de mon incarcération ne sont puisés que dans le recueil historique du cannibalisme, d'après les DROITS DE L'HOMME qui ne sont qu'un ROMAN, suivant ces MESSIEURS, et ces DROITS sacrés d'HOSPITALITÉ violés envers ma femme, envers moi, barbare BENTABOLE, j'invoque de la représentation nationale la faculté de te poursuivre en dédommagemens pour ce qui concerne ma ruine, ma ruine totale, qui est ton ouvrage. Quant à mes tourmens, à la perte de ma santé, de celle de mon épouse qui m'est si chère, c'est du tribunal de la vengeance céleste que j'implore, que j'attens justice. Oui BENTABOLE, il est un Être Suprême et il me vengera.

aussi atroce que révoltante, a prévalu sur les témoins irréprochables que j'ai offert de produire, et l'on m'a dit, qu'en matière civile, l'affirmation de l'accusé prévaloit sur la certitude de l'affirmative des témoins, que la loi le vouloit ainsi. En vain ai-je observé que le dépôt de mes effets avoit été forcé, puisqu'on ne m'a pas permis de les emporter, et que la geolière a avoué au bureau de conciliation qu'elle étoit dépositaire de certains objets (1). Ce vil fripon m'a maltraité pendant dix mois, m'a volé, tant en assignats qu'en effets, près de neuf cents livres, et ce qu'il y a de plus malheureux encore, des papiers de conséquence. Sur cette somme, il faut l'avouer, il y a deux cents cinquante livres à la trésorerie nationale; mais on m'a dit à la Mairie, que l'on me comptoit trois livres par jour pour ma nourriture, pendant quinze mois que l'on m'a torturé sans aucun motif, sans aucun motif! de manière que, je me vois encore débiteur à je ne sais qui, et j'ai payé vingt-cinq livres pour les frais de mon procès : *c'est bien ici la scène des Battus qui payent l'amende.*

JOSEPH PARIS DE L'ÉPINARD,

Citoyen et Bourgeois de Genève, Imprimeur, Rédacteur de la Gazette du Département du Nord et Directeur de la Petite-Poste à Lille.

---

(1) Je puis encore observer ici qu'un de mes amis étant venu pour m'apporter des secours, à l'époque de mon transfèrement à la Conciergerie, ce Geolier lui conseilla de ne plus s'intéresser à moi et que j'avois été transféré pour la GUILLOTINE; en conséquence, il s'est approprié mes effets comme devant être mon héritier.

